



UN FUTUR ÉQUITABLE POUR TOUS ET TOUTES.



Table des matières

PORTRAIT	3
Mot du président	4
Mot du directeur général	5
Mission	7
Structure des Éleveurs	9
C. A. et direction	10
Portrait économique de la production porcine québécoise	22
 ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES	 26
Mise en marché des porcs	26
Négociation de la convention	31
Les Éleveurs de porcs du Québec en mode solution	32
Le marché du porc	37
 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL	 38
Santé & Qualité	39
Recherche & développement	47
 VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION	 49
Campagnes publicitaires	50
Performances du site web	52
Le porc du Québec rayonne chez les détaillants	52
Partenariats	54
 RELATIONS AVEC NOS MEMBRES ET PARTENAIRES	 55
Bien-être de nos éleveurs et éleveuses	55
La relève en production porcine	56
À la rencontre de nos membres	57
Kiosque des Éleveurs	63
Médias sociaux	65
Magazine Porc Québec	66
Relations médiatiques	67
Relations gouvernementales	68
 ADMINISTRATION	 74
Plan de financement	75
Programme de paiements anticipés (PPA)	78
Rapport financier	78
Technologie de l'information	80

PORTRAIT

Mot du président et du directeur général

MOT DU PRÉSIDENT

Remplie d'embûches et d'enjeux préoccupants, l'année 2022 n'a pas été facile pour les Éleveurs de porcs du Québec. En effet, notre secteur a été durement touché, non seulement par les annonces de diminution d'abattage de nos principaux Acheteurs, mais également par l'inflation qui a explosé dans la dernière année et la hausse faramineuse des taux d'intérêt. Cette année fut l'une des pires pour la production porcine canadienne et la situation s'est envenimée également au niveau mondial par la suite. C'est ainsi que tout juste après s'être sorti la tête de l'eau à la suite de la grève d'Olymel à Vallée-Jonction et d'une pandémie mondiale, les choses ont commencé à se complexifier avec les Acheteurs.

Au cours de l'année, l'ensemble de l'organisation des Éleveurs de porcs du Québec a travaillé conjointement et sans relâche dans un but commun : trouver les meilleures pistes de solutions afin de sortir la production porcine québécoise de cette impasse et des problématiques en découlant. Certes, cette année nous aura donné du fil à retordre, mais elle nous a également permis de mettre en place des solutions viables à long terme qui redonneront au secteur porcin un bon élan, lui permettant de se redresser afin de permettre aux éleveurs et éleveuses de demain un avenir prometteur et rempli de possibilités.

Un début d'année sous tension

Rappelons qu'en 2021, la diminution des achats et de l'abattage annuel de 530 000 porcs du Québec avait été annoncée par Olymel. Au cours de l'année 2022, les annonces de diminution d'abattage des Acheteurs ont continué de déferler au compte-gouttes sur la filière porcine québécoise. Les Éleveurs n'ont eu d'autres choix que de consentir des rabais majeurs aux Acheteurs.



En l'espace d'une année, les Acheteurs ont réduit leur capacité d'abattage de plus de 1,7 M de porcs. L'ampleur de ces coupures est énorme pour notre industrie. À la suite de ces annonces, l'entièreté de l'organisation a dû mettre les bouchées doubles pour en venir rapidement à un plan concret et réaliste de manière à pallier les réductions guettant incessamment la production.

Nous nous sommes donc penchés en équipe sur les processus de mise en place de ces futures actions, dont le mécanisme de retrait temporaire de la production et le mécanisme de compensation de places vides en pouponnière et en engraissement. En amont, nous avons effectué un gros travail de réflexion quant aux impacts potentiels de ces processus, et de ce que ceux-ci impliqueront par ricochet dans l'écosystème de la filière. En effet, il ne suffit pas de trouver des solutions et de mesurer leur impact, mais également de nous assurer que l'ensemble des actions soient appliquées de façon optimale, de manière à ce qu'on s'en sorte collectivement pour de bon, tout en minimisant le plus possible les répercussions potentielles sur d'autres aspects de la production.

Vers une nouvelle convention

Entre temps, malgré les obstacles tumultueux que nous avons traversés au cours de l'année, mon équipe et moi avons poursuivi le travail de négociations. En effet, le 12 janvier 2022, nous entamions, avec les différentes parties, le processus de renouvellement de la convention. En septembre dernier, afin de faciliter et accélérer les négociations, l'ex-ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand, s'est joint aux rencontres à titre de conciliateur.

Quinze mois se sont écoulés entre nos premières rencontres avec les Acheteurs et l'entente de principes. Finalement, la nouvelle Convention de mise en marché des porcs a été signée, le 18 avril dernier. Comme dans toutes négociations, il y a des divergences, des rapprochements et des moments difficiles. Les Éleveurs avaient comme objectif de gérer de façon ordonnée une diminution de la capacité d'abattage lié à des enjeux locaux et mondiaux, tout en mettant en place une meilleure collaboration, de la transparence et un partage des revenus.

Pour terminer, je souhaite souligner le dynamisme, la rigueur et l'énergie dont a fait preuve l'équipe de la permanence des Éleveurs de porcs du Québec. Tout au long de l'année, ces derniers ont travaillé fort, ont fait preuve de dévouement à l'égard des producteurs et productrices et ont été d'un grand soutien quant aux négociations de la Convention de mise en marché des porcs.



David Duval
Président des Éleveurs de porcs du Québec



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport annuel 2022-2023, couvrant ma première année à titre de directeur général. Cette période a été marquée par d'importants défis, mais également par de grandes réalisations. Je suis ravi et emballé par mes nouvelles fonctions, mais d'autant plus par la chance que j'ai de participer à ce secteur.

Au cours de l'année, mon équipe et moi-même avons concentré nos efforts sur plusieurs dossiers clés, notamment en lien avec la négociation de la nouvelle Convention de mise en marché, la recherche de pistes de solutions quant aux avis de réduction des Acheteurs et la mise en place de solution qui permettront aux éleveurs et éleveuses de traverser cette crise difficile.

J'ai rapidement constaté que nous avons une base solide sur laquelle construire et un potentiel énorme à exploiter. Au fil de la dernière année, il y a eu plusieurs changements au niveau de la structure de la permanence et l'équipe qu'on se bâtit insuffle aujourd'hui à l'organisation un vent de fraîcheur et de dynamisme.

Il est pour moi essentiel de mettre l'accent sur le développement des compétences de notre personnel, en encourageant l'innovation, la collaboration et la prise de responsabilité individuelle afin de renforcer notre culture axée sur nos valeurs et ainsi créer un environnement propice à la créativité et à l'excellence.

En plus des dossiers chauds, il y a eu de multiples autres projets sur lesquels nous nous sommes penchés qui est présenté dans le présent rapport. Toute l'équipe a mis la main à la pâte et je tiens à les remercier pour leur travail hors pair tout au long de l'année.

Évidemment, les éleveurs et éleveuses de partout au Québec ont vécu – et vivent toujours – une crise sans précédent et des moments plus que difficiles. Plus que jamais, j'ai pu constater la volonté et la ténacité de mon équipe, de nos partenaires, mais sans équivoque de nos producteurs. Et on constate que malgré tout, nous avons tous et toutes à cœur notre filière.

Cependant, notre parcours ne s'arrête pas là. Nous sommes conscients que le contexte est en constante évolution et que de nouveaux défis se présenteront à nous. Néanmoins, je suis confiant dans notre capacité à les relever, comme filière, en capitalisant sur nos forces et en saisissant les opportunités qui se présenteront à nous. Notre objectif demeure le même « viser l'excellence » pour offrir le meilleur avenir aux éleveurs et éleveuses du Québec.

Keven Beauchemin, MBA, CPA
Directeur général
Les Éleveurs de porcs du Québec

Mission

Depuis 1966, nous sommes au service des éleveurs de porcs du Québec, en collaboration avec les acteurs de la filière porcine et de la communauté.

Nous mettons tout en œuvre pour :

1

Être un leader au sein de la filière porcine québécoise.

2

Assurer la prospérité et le développement durable des entreprises porcines du Québec.

3

Offrir un produit de qualité supérieure à tous les consommateurs.

4

Offrir un maximum d'informations et de formations aux éleveurs pour qu'ils soient des moteurs de changement et de réussite.

Les responsabilités des Éleveurs de porcs du Québec

L'organisation gère le Plan conjoint des éleveurs de porcs du Québec, constitué en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Le Plan conjoint est un outil qui permet aux Éleveurs de porcs du Québec de négocier collectivement les conditions de mise en marché de leur produit.

Les contributions perçues en vertu du Plan conjoint permettent notamment aux Éleveurs de porcs du Québec d'appuyer :

- la recherche, le développement et le transfert technologique afin d'assurer une production responsable et compétitive;
- des services d'expertise technique et économique pour la mise en place de différents programmes d'accompagnement, de formation, de certification et de soutien au développement, favorisant l'offre d'un produit supérieur aux consommateurs sur nos marchés locaux et internationaux;
- la réalisation de notre rapport de responsabilité sociale et la mise en œuvre des engagements qui en découlent;
- nos alliances avec nos partenaires de la filière porcine québécoise, de l'agriculture québécoise (UPA), de la production canadienne (Conseil canadien du porc) et du développement des marchés locaux et internationaux (Canada Porc International);
- la promotion du produit «Le porc du Québec» et valorisation de la profession.

Structure des Éleveurs



C. A. et direction

Le conseil d'administration est composé du président des Éleveurs de porcs du Québec, du premier vice-président, des présidents des groupes régionaux et des présidents des comités de mise en marché.

Conseil d'administration



David Duval
Président des Éleveurs de
porcs du Québec



Yvan Fréchette
1^{er} vice-président des
Éleveurs de porcs du
Québec



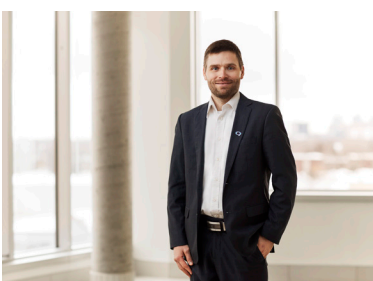
Serge Ménard
2^e vice-président des
Éleveurs de porcs du Québec
et président du Syndicat
des Éleveurs de porcs de
Lanaudière-Outaouais-
Laurentides



Pascal Rioux
Président des Éleveurs de
porcs du Bas-Saint-Laurent



Louis-Philippe Roy
Président des Éleveurs de
porcs des Deux Rives



René Roy
Président des Éleveurs de
porcs de la Beauce

Conseil d'administration (suite)



David Vincent
Président des Éleveurs
de porcs du Centre-du-
Québec



Sébastien Pagé
Président des Éleveurs
de porcs de l'Estrie



Martin Auger
Président des Éleveurs de
porcs de la Mauricie



François Nadeau
Président des Éleveurs
de porcs de la
Montérégie



Julien Santerre
1^{er} membre du comité
exécutif des Éleveurs de
porcs du Québec
et président du comité de
mise en marché finisseurs



Pierre Massie
2^e membre du comité
exécutif des Éleveurs de
porcs du Québec
et président du comité de
mise en marché naisseurs

Comité exécutif



David Duval
Président des Éleveurs de
porcs du Québec



Yvan Fréchette
1^{er} vice-président des
Éleveurs de porcs du
Québec



Serge Ménard
2^e vice-président des
Éleveurs de porcs du Québec
et président du Syndicat
des Éleveurs de porcs de
Lanaudière-Outaouais-
Laurentides



Julien Santerre
1^{er} membre du comité exécutif
des Éleveurs de porcs du
Québec
et président du comité de
mise en marché finisseurs



Pierre Massie
2^e membre du comité
exécutif des Éleveurs de
porcs du Québec
et président du comité
de mise en marché
naissseurs

Comité de direction



Keven Beauchemin,
MBA, CPA
Directeur général



Francis Arsenault
Directeur – Service
des opérations



Tristan Deslauriers
Directeur et secrétaire
général – Service des
relations publiques



François Dumais
Directeur – Service
des Technologies de
l'information



Raphaël Bertinotti
Directeur – Service
de la santé, qualité
et recherche et
développement



Danielle Vaillant
Directrice – Service
du marketing



Benoit Désilets
Directeur – Services des
affaires économiques



Julie Leblanc, CPA
Directrice – Service
des finances



Claudine Lussier,
agr., M.Sc.
Directrice – Service de
la mise en marché

Les comités

LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Le comité de mise en marché finisseurs est composé d'éleveurs engagés dans l'engraissement et la mise en marché des porcs destinés à l'abattage. Le comité de mise en marché naisseurs regroupe les éleveuses et éleveurs impliqués dans l'élevage et la mise en marché de porcelets. Les deux comités découlent des règles prévues au Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec. Essentiellement, ces comités ont pour fonction d'élaborer tout projet de mise en vente en commun et tout mécanisme de fixation du prix pour leur groupe respectif. S'il y a lieu, ils agissent également, avec les Éleveurs de porcs du Québec, comme agents de négociation des conditions de vente de leur produit. Ces deux comités sont formés d'un représentant désigné par chacune des régions. S'il advient qu'un poste est laissé vacant par une région, chacune d'elle est invitée à soumettre une candidature pour pourvoir ce poste.

Membres des comités de mise en marché

Régions	Naisseurs	Finisseurs
Montérégie	Pierre Massie, président du comité	Julien Santerre, président du comité
Bas-Saint-Laurent	Christian Drouin	René Harton
Beauce	Guyline Bergeron, membre de l'exécutif	Simon Breton, vice-président du comité
Centre-du-Québec	VACANT	Étienne Lemoine
Deux Rives	Sylvain Bouffard	Maxime Gosselin, membre de l'exécutif
Estrie	Roberto Rodriguez	Martin Viens
Lanaudière-Outaouais-Laurentides	Sébastien Coutu, vice-président du comité	Gaston Wolfe
Mauricie	Éric Lessard	Mario Massicotte



LE COMITÉ DE VÉRIFICATION INTERNE ET FINANCES

Ce comité propose au conseil d'administration les budgets annuels et assure leurs suivis. À cette fin, il rencontre annuellement les auditeurs, examine les états financiers des Éleveurs et les propose pour adoption au conseil d'administration. Il revoit les aspects financiers des politiques administratives, de financement et de placement et effectue le suivi des aspects financiers des litiges et des engagements. Le comité vérification interne et finances exécute également tout autre mandat que lui confie le conseil d'administration et fait rapport de ses activités et de ses recommandations au conseil d'administration. Le comité est composé du président et du 1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs, d'un membre du comité exécutif désigné par les membres de ce comité et d'un membre du conseil d'administration désigné par ce dernier.

Membres du comité de vérification interne et finances

- François Nadeau, président du comité
- David Duval, président des Éleveurs
- Yvan Fréchette, 1^{er} vice-président des Éleveurs
- Serge Ménard, 2^e vice-président des Éleveurs

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Le conseil d'administration s'adjoind des comités pour l'étude de dossiers spécifiques ou la réalisation de certains projets. Ces comités sont composés d'administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec et de membres des comités de mise en marché. Certains comités comptent aussi des membres supplémentaires - un éleveur ou une ressource externe - provenant de l'extérieur de l'organisation.

Santé, qualité, recherche & développement

- Yvan Fréchette, président du comité
- François Nadeau, membre du C. A.
- René Roy, membre du C. A.
- Guylaine Bergeron, membre de l'exécutif du comité de mise en marché naisseurs
- Simon Breton, vice-président du comité de mise en marché finisseurs
- Jimmy Martin, producteur, membre externe
- Gilles Bergeron, producteur, membre externe

Vie associative

- René Roy, président du comité
- David Vincent, membre C. A.
- Louis-Philippe Roy, membre C. A.
- Jean-François Grenier, membre externe
- Jessika Huot, membre externe
- Suzanne Duquette, membre externe

Coût de production

- Serge Ménard, président du comité
- David Duval, président des Éleveurs
- David Vincent, membre du C. A.
- VACANT
- Jean-Guy Hamelin, membre expert
- Martin Viens, représentant du comité mise en marché finisseurs
- Pierre Massie, représentant du comité mise en marché finisseurs
- Renald Mercier, conseiller expert
- Benoit Turgeon, conseiller expert du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

Cohabitation et environnement

- Yvan Fréchette, président du comité
- Sébastien Pagé, membre du C. A.
- Pascal Leclerc, membre externe
- Claude-Émilie Canuel, membre externe
- VACANT

PPA – comité de recours

- Julien Santerre, président du comité
- David Vincent, membre du C. A.

Comité de travail du Service de gestion des risques du marché (SGRM)

- Pascal Rioux, président du comité
- David Vincent, membre du C. A.
- Louis-Philippe Roy, membre du C. A.
- Sylvain Bouffard, représentant du comité de mise en marché naisseurs
- Maxime Gosselin, représentant du comité de mise en marché naisseurs
- Éric Fournier, conseiller expert
- Lori-Anne Berthiaume, membre externe
- VACANT

Comité sur la gouvernance

- François Nadeau, président du comité
- David Duval, président des Éleveurs
- René Roy, membre du C. A.
- Serge Ménard, membre du C. E.
- Keven Beauchemin, directeur général

Comité de travail SST à la ferme

- M. René Roy, président du comité
- François R Granger, membre externe CNESST
- Jean-François Grenier, membre externe

Comité de travail sur la relève en production porcine

- Louis-Philippe Roy, président du comité
- René Roy, membre du C. A.
- Julie Bissonette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)
- Denis Champagne, consultant (Les Consultants Denis Champagne)
- Jessika Huot, membre externe
- Pierre-Paul Lavergne, membre externe
- Ève St-James, membre externe

Valorisation du produit et de la profession

- Pierre Massie, président du comité
- Louis-Philippe Roy, membre du C. A.
- Sébastien Pagé, membre du C. A.
- Julie Bogemans, membre externe
- Chantale Desjardins, membre externe abattoir
- Félix Tarte, membre externe abattoir

Comité de travail de la Convention de mise en marché des porcs – négociation

- David Duval, président des Éleveurs
- Julien Santerre, président du comité de mise en marché finisseurs
- Keven Beauchemin, directeur général
- Claudine Lussier, directrice du service de la mise en marché
- Benoit Désilets, directeur du service des affaires économiques
- Représentants des abattoirs

Comité de travail de la Convention de mise en marché des porcs – séances régulières

- David Duval, président Éleveurs
- Julien Santerre, président du comité de mise en marché finisseurs
- Keven Beauchemin, directeur général
- Francis Arsenault, directeur du service des opérations
- Représentants des abattoirs

Suivi de l'application de la Convention de mise en marché des porcs

- David Duval, président des Éleveurs
- Julien Santerre, président du comité de mise en marché finisseurs
- VACANT
- Serge Ménard, membre du C. A.
- Maxime Gosselin, membre exécutif du comité de mise en marché finisseurs
- Keven Beauchemin, directeur général
- Claudine Lussier, directrice du service de la mise en marché

Élevage à forfait

- Martin Auger, président du comité
- Benjamin Roy, représentant de la région Deux Rives
- Étienne Bélanger, représentant de la région du Bas-Saint-Laurent
- Line Gagné, représentante de la région de la Beauce
- Ève St-James, représentante de la région de l'Estrie
- Bernard Pitre, représentant de la région de Lanaudière-Outaouais-Laurentides
- Geneviève Chapdelaine, représentante de la région du Centre-du-Québec
- Martin Marcouiller, représentant de la région de la Mauricie
- Jonathan Alix, représentant de la région de la Montérégie

Représentants des Éleveurs au sein des comités de la filière porcine

Coordination de la filière porcine

- David Duval, président des Éleveurs
- Keven Beauchemin, directeur général

Leaders du plan stratégique de la filière porcine

- David Duval, président des Éleveurs
- Yvan Fréchette, 1^{er} vice-président des Éleveurs
- Serge Ménard, 2^e vice-président des Éleveurs
- Keven Beauchemin, directeur général

Recherche, développement et transfert de la filière porcine

- Yvan Fréchette, 1^{er} vice-président des Éleveurs
- Raphaël Bertinotti, directeur du service de santé, qualité, recherche et développement

Autres comités des Éleveurs

Experts coûts de production

- Serge Ménard, 2^e vice-président des Éleveurs
- Jean-Guy Hamelin, membre expert
- Ginette Moreau, membre externe
- Denis Champagne, consultant (Les Consultants Denis Champagne)
- Benoit Turgeon, conseiller expert du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

Gestion des prévisions et planification des livraisons de porcs

- Julien Santerre, président du comité de mise en marché finisseurs
- René Harton, membre du comité de mise en marché finisseurs
- Francis Arsenault, directeur du service des opérations
- Gérard Nadeau, Bertrand Charest et Pierre Gélinas (Olymel)

Comité technique des normes d'abattage

- Julien Santerre, président du comité de mise en marché finisseurs
- Raphaël Bertinotti, directeur du service de santé, qualité, recherche et développement
- Francis Arsenault, directeur du service des opérations
- François Dumais, directeur du service des TI
- Jean-François Proulx, directeur des normes d'abattage

Comité sur l'utilisation judicieuse des médicaments

- Yvan Fréchette, 1^{er} vice-président des Éleveurs
- Raphaël Bertinotti, directeur du service santé, qualité, recherche et développement

Sous-comité de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs (nommé par le comité Santé, qualité, recherche et développement)

- Yvan Fréchette, 1^{er} vice-président des Éleveurs

Stratégie québécoise en santé et bien-être animal

- René Roy, membre du C. A.
- Raphaël Bertinotti, directeur du service de santé, qualité, recherche et développement

Union des producteurs agricoles

- Comité consultatif et comité d'administration de l'immeuble - François Nadeau
- Conseil général - David Duval
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers et Comité de coordination sur l'Assurance stabilisation des revenus agricoles - Serge Ménard
- Table de travail sur les contributions de groupes spécialisés - Yvan Fréchette
- Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés - David Duval et Keven Beauchemin
- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre - Yvan Fréchette

Conseil canadien du porc (CCP)

- Conseil d'administration - Yvan Fréchette et René Roy
- Conseil exécutif de coordination et comité sur la gouvernance reliée au conseil - René Roy
- Représentation à l'assemblée générale annuelle - Comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec et René Roy

Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

- Conseil d'administration - Sébastien Pagé et François Nadeau
- Comité d'orientation des épreuves en station - David Duval
- Comité de recherche, développement et transfert (RDT) de la filière porcine - Yvan Fréchette
- Comité d'audit - François Nadeau
- Comité des ressources humaines - François Nadeau

Comités du Conseil canadien du porc (CCP)

Représentants au sein du CCP

- Conseil d'administration du CCP - Yvan Fréchette, René Roy
- Conseil exécutif de coordination du CCP - René Roy
- Comité sur la gouvernance relié au conseil du CCP - René ROY
- Assemblée du printemps et d'automne du CCP - Comité exécutif des Éleveurs et René Roy
- Représentant votant du Québec aux assemblées du CCP - René Roy
- Représentation assemblée générale annuelle (AGA) CCP - Comité exécutif des Éleveurs et René Roy
- Comité de revendications du CCP - René Roy et Yvan Fréchette
- Comité sur la gestion des risques de l'entreprise - René Roy
- Comité des programmes à la ferme - Yvan Fréchette
- Comité des programmes à la ferme (groupe technique de la salubrité des aliments du CCP) - Yvan Fréchette
- Comité des programmes à la ferme (groupe technique du bien-être animal (BEA) du CCP) - Marie-Pier Lachance
- Comité de politiques PorcTRACÉ du CCP - Yvan Fréchette
- Canada Porc International (CPI) - Louis-Philippe Roy
- Comité aviseur sur la santé porcine - René Roy
- Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (National Farmed Animal Health and Welfare Council) - René Roy
- 21st Century Canadian Pork Forum - René Roy
- Sous-comité de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs - Yvan Fréchette

Chaires et regroupements de recherche

- Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA) - Raphaël Bertinotti
- Chaire de recherche en salubrité des viandes du Québec (CRSV) - Raphaël Bertinotti
- Chaire de recherche sur les stratégies alternatives en alimentation des porcs et des volailles dans un contexte de développement durable (Université Laval) - Raphaël Bertinotti
- Chaire de recherche en bien-être animal (University of Saskatchewan) - Raphaël Bertinotti
- Groupe de recherche sur les maladies infectieuses en production animale (GREMIP) - Raphaël Bertinotti
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) - Yvan Fréchette
- Prairie Swine Center Saskatchewan - Raphaël Bertinotti
- Swine Innovation Pork - René Roy

Conseil canadien du porc (CCP)

- Conseil d'administration - Yvan Fréchette et René Roy
- Conseil exécutif de coordination et comité sur la gouvernance reliée au conseil - René Roy
- Représentation à l'assemblée générale annuelle - Comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec et René Roy

Autres comités externes

- Centre de recherche en sciences animales de Deschambault - Yvan Fréchette
- Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) - Pierre Massie
- Comité conférence Porc Show - Yvan Fréchette
- Comité directeur Porc Show- Louis-Philippe Roy, Tristan Deslauriers
- Comité consultatif national sur les programmes (CCNP/NPAC) - VACANT
- Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) - David Duval et Raphaël Bertinotti
- Table ronde sur la chaîne de valeur du porc organisée par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) - René Roy
- Office canadien de promotion et de recherche sur le porc (Membre du conseil d'administration) - Sébastien Pagé
- Office canadien de promotion et de recherche sur le porc (Délégués lors des assemblées) - Sébastien Pagé et Louis-Philippe Roy



Portrait économique de la production porcine québécoise

■ PORTAIT RÉGIONAL DE LA PRODUCTION PORCINE 2022

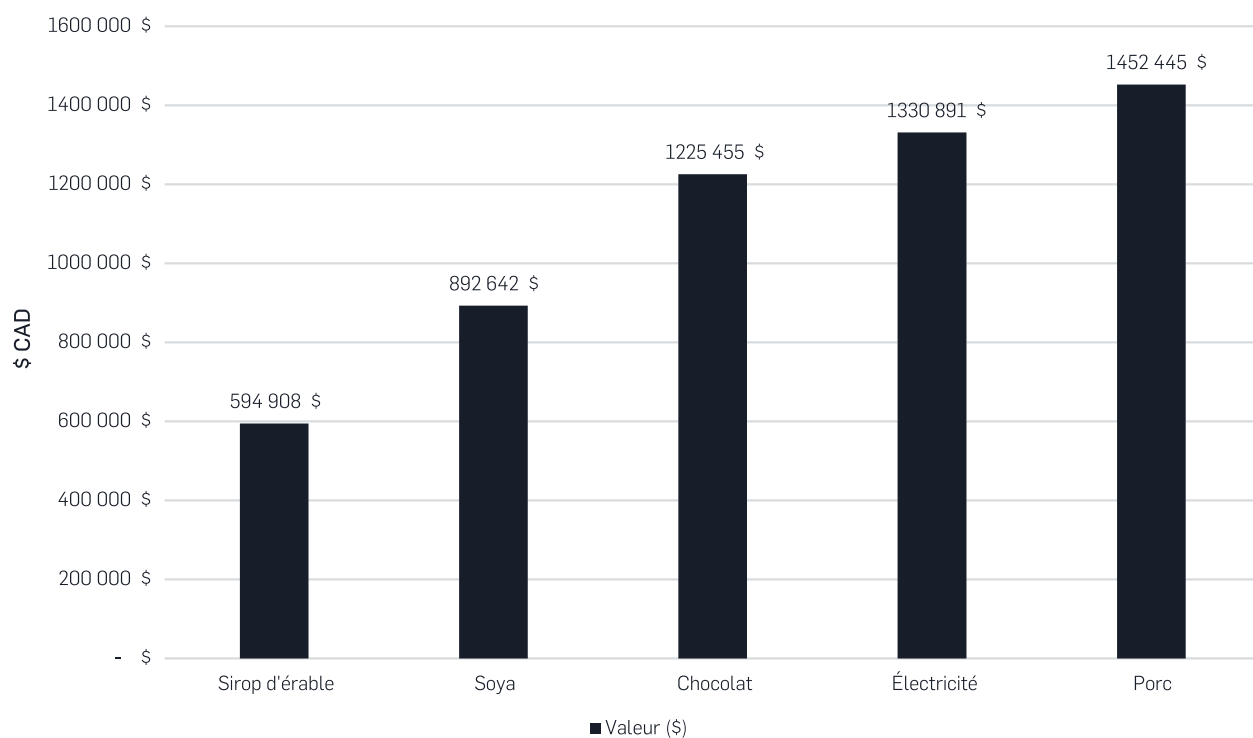
Syndicats des Éleveurs	Nombre Entreprises	Nombre de producteurs	Nombre de truies	%	Nombre de porcs produits	%	Valeur des ventes à la ferme (millions \$)	Valeur ajoutée de l'élevage à l'économie (millions \$) 2017	Emplois élevage 2017	Emplois filière 2017
Les Éleveurs de porcs de la Montérégie	429	759	52 141	23%	2 564 050	37%	683 \$	328	3 838	8 481
Les Éleveurs de porcs des Deux-Rives	238	415	82 954	21%	1 113 730	16%	297 \$	205	2 642	5 851
Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec	188	320	32 069	15%	1 114 807	16%	297 \$	170	2 127	4 707
Les Éleveurs de porcs de la Beauce	267	483	34 566	14%	1 051 674	15%	280 \$	170	2 085	4 612
Les Éleveurs de porcs de l'Estrie	112	209	24 152	9%	498 229	7%	133 \$	90	1 159	2 567
Syndicat des Éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides	103	207	27 917	7%	333 782	5%	89 \$	72	940	2 082
Les Éleveurs de porcs de la Mauricie	41	80	10 275	4%	219 359	3%	58 \$	46	588	1 302
Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent	44	76	23 795	6%	183 287	3%	49 \$	49	678	1 504
Total	1422	2549	287 869	100%	7 078 918	100%	1 887 \$	1 130	14 057	31 106

Source : Les Éleveurs de porcs du Québec, Statistique Canada, MAPAQ

Commentaires : La production porcine est un important générateur d'activité économique et d'emplois avec des ventes à la ferme de près de 1,8 milliard \$ en 2022 et en contribuant à la création et au maintien de plus de 31 000 emplois dans toutes les régions du Québec.

Secrétaires régionaux : Éliane Bergeron Piette (Montérégie), Marc-Antoine Parent (Deux Rives et Beauce), Pier-Yves Desrosiers (Centre-du-Québec), Jasmine Maurice (Estrie), Xavier Lacoste (Lanaudière-Outaouais-Laurentides), Josée Tardif (Mauricie) et Marc Thétreault (Bas-Saint-Laurent).

EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES 2022

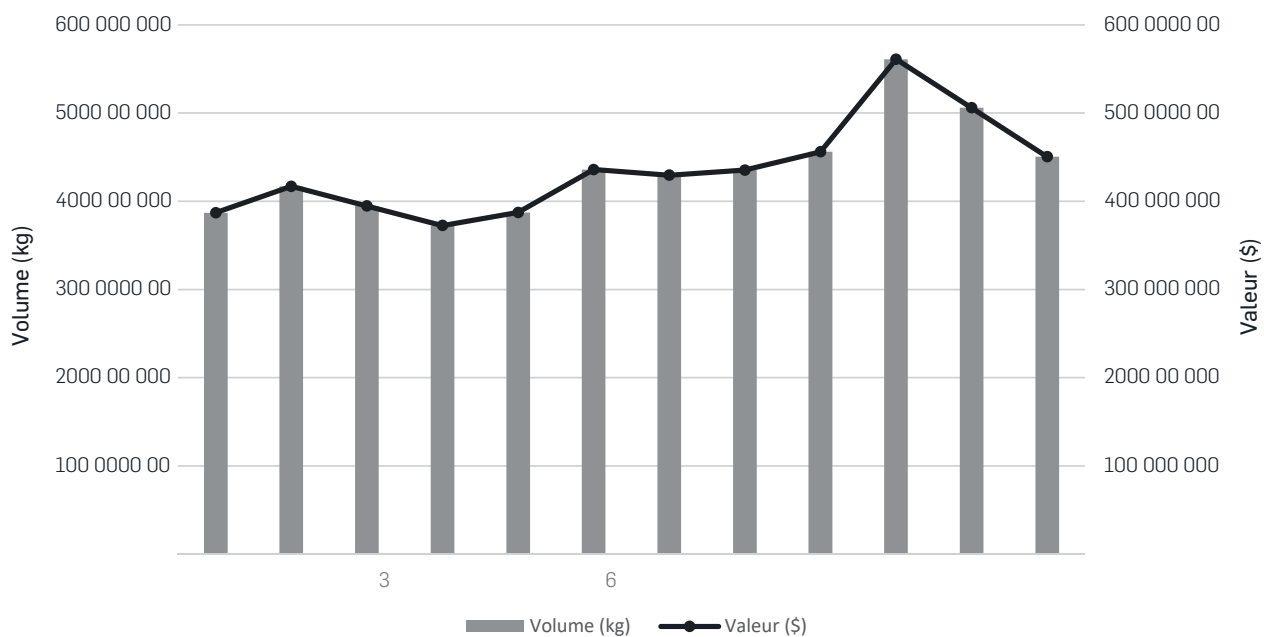


Source : Statistiques Canada: Commerce international de marchandises du Canada

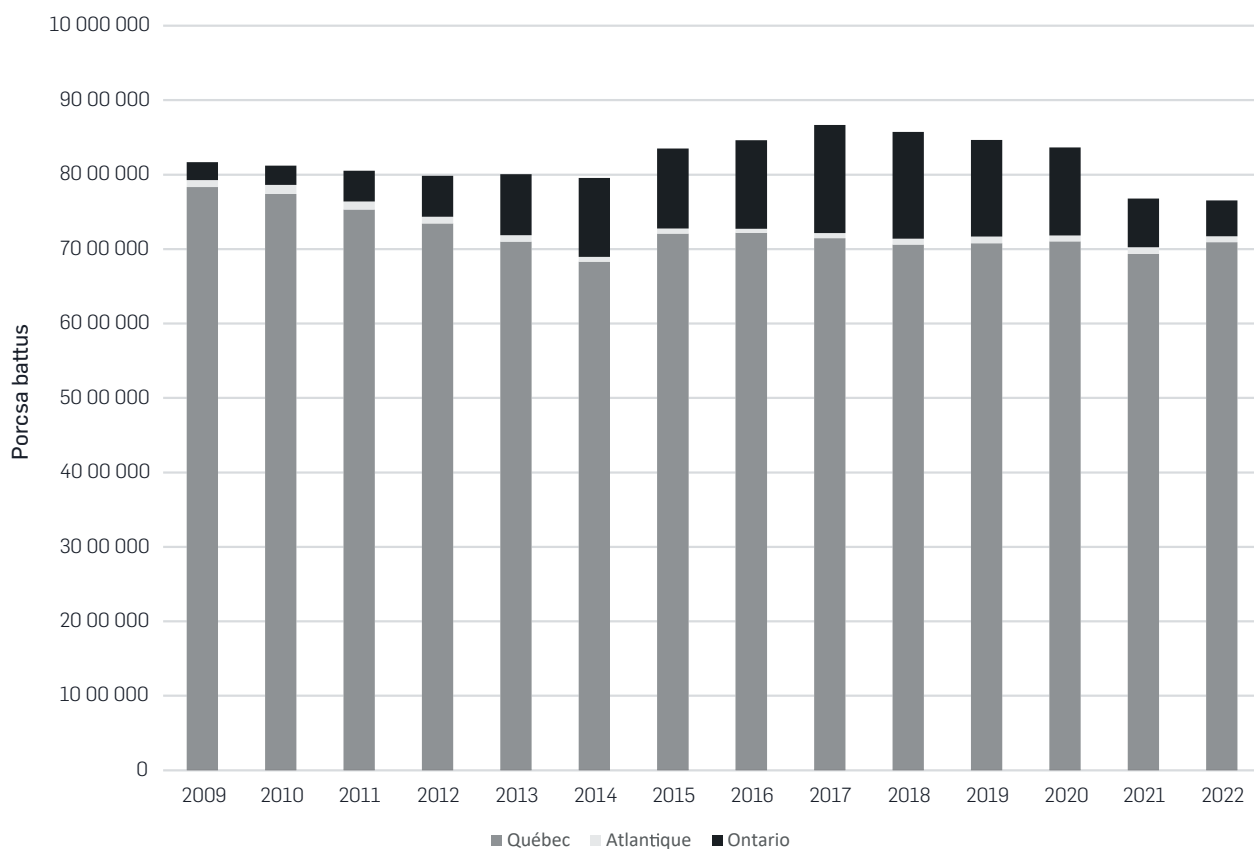
Commentaires : Le porc est le produit bioalimentaire le plus exporté par le Québec devant le chocolat, le soya et le sirop d'érable. Avec une valeur de plus de 1,4 milliard de \$ en 2022, le Québec exporte plus de porc que d'électricité.



VALEUR ET VOLUME DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE PORC (FRAIS, RÉFRIGÉRÉ ET CONGELÉ)



ORIGINE DES PORCS ABATTUS AU QUÉBEC



Commentaires : Entre 2010 et 2018, pour compenser la baisse de la production québécoise de porcs, les abattoirs du Québec ont augmenté leurs importations annuelles de porcs ontariens de 250 000 à plus de 1,4 million de têtes. Depuis 2019, la stabilisation de la production porcine québécoise à 7 millions de têtes, combinée au ralentissement des abattages lié à la COVID-19 puis à la fermeture d'un abattoir, amène une diminution du nombre de porcs ontariens abattus au Québec. Ceux-ci passent de 1,2 million en 2020 à 483 milles têtes en 2022.

ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES

La filière porcine du Québec s'articule autour de plusieurs intervenants, du fournisseur d'intrants au détaillant, qui travaillent tous en étroite collaboration pour offrir un produit de qualité aux consommateurs. Pour répondre efficacement aux demandes du marché, mais également au besoin de rentabilité des différents acteurs, une mise en marché structurée et ordonnée est essentielle.

Un cadre légal balise la mise en marché du porc au Québec. Il permet de fixer des règles pour écouler la production, assurer aux acheteurs un approvisionnement de qualité en fonction des caractéristiques des différents marchés et maintenir des relations équilibrées entre les partenaires. Cela offre à l'ensemble de la filière la stabilité et la flexibilité nécessaires à la compétitivité et au développement du secteur.

Mise en marché des porcs

ANNONCES DE RÉDUCTION DE LA CAPACITÉ D'ABATTAGE ET GEL DE LA PRODUCTION

Le 22 octobre 2021, Olymel procède à l'envoi d'un avis précisant qu'elle cesserait, à compter du 28 février 2022, ses opérations d'abattage à son usine de Princeville et diminuerait ses achats de 15 000 porcs du Québec par semaine, soit 750 000 porcs par année. La réception de cet avis conduit les Éleveurs à déposer un grief à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Les Éleveurs demandaient ainsi que la Régie émette, de façon urgente, une ordonnance pour que cet Acheteur priorise l'abattage des porcs du Québec, et ce jusqu'à concurrence de la capacité d'abattage qu'il avait réduit.

La décision rendue faisant l'objet d'une interprétation divergente de la part des Éleveurs et d'Olymel quant au nombre de porcs du Québec et de ceux de l'Ontario concernés par la diminution des capacités d'abattage de cet Acheteur, les deux parties se sont à nouveau présentées devant la Régie.

Dans sa décision du 3 février 2022, la Régie a déterminé une diminution, par Olymel, de ses achats et abattages annuels de 530 000 porcs du Québec, au lieu du volume annoncé de 750 000, à partir du 22 février suivant.

Cette situation a contraint les Éleveurs à déclencher les deux mécanismes suivants, soit :

1. Gestion équilibrée de la production (GEP)

Le 19 novembre 2021, les Éleveurs ont dû procéder au déclenchement de ce mécanisme, qui a eu pour effet de « geler » la production, empêchant par le fait même tout nouveau projet d'agrandissement d'un bâtiment de finition, de construction d'un nouvel engraissement ou de conversion d'un bâtiment de maternité/pouponnière en engraissement.

2. Le Programme d'écoulement des surplus

En application de la décision de la Régie, le volume de 530 000 porcs Qualité Québec a dû être retiré des assignations d'Olymel et pris en charge par les Éleveurs, par le biais du programme d'écoulement des surplus, puisqu'aucun autre Acheteur du Québec ne s'est montré intéressé à les obtenir en assignation.



ÉCOULEMENT DES PORCS

Il est important de mentionner qu'à cette période, le Québec était déjà sous le poids de près de 130 000 porcs en attente, occasionné par la grève du printemps 2021 de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction.

La marge de manœuvre des Éleveurs pour trouver des Acheteurs potentiels des porcs disponibles à la suite de la coupure d'Olymel était donc déjà très mince. Il fallait également mettre en place un réseau de contacts à jour, car depuis plusieurs années, les Éleveurs n'avaient pas eu à détourner de porcs à l'extérieur du Québec. En effet, lors des dernières années, 100 % de la production québécoise devait être vendue à nos Acheteurs du Québec.

De plus, la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 furent des périodes toujours marquées par des cas de Covid-19, qui avaient notamment comme impact de diminuer la présence des employés dans différentes usines du Québec, du Canada et des États-Unis. Afin de valider leurs intérêts à acheter des porcs du Québec, des organisations ont été contactées, et plus de la moitié d'entre elles – soit environ une dizaine – ne pouvait acheter de nouveaux porcs, car ces dernières étaient déjà à 25 % de diminution de leur capacité d'abattage en raison du manque d'employés contaminés par la Covid-19.

À cette période, deux organisations furent toutefois intéressées. Une au Québec, pour un volume annuel approximatif de 130 000 porcs, et une autre dans l'ouest du pays pour un volume d'un peu plus de 100 000 porcs. Pour le reste du volume de la coupure de 530 000 porcs, une entente a eu lieu avec Olymel pour effectuer l'abattage de ces derniers en leur octroyant un rabais de 40 \$/100 kg.

À cette période, les enjeux de transport étaient présents et très problématiques. La structure du transport d'animaux dans l'est du Canada était en manque de ressources matérielles et humaines. Ceci a donc également compliqué d'autant plus notre démarche. Des rabais importants de prix ont donc dû être octroyés à ces deux Acheteurs.

Puisque ces nouveaux Acheteurs connaissaient les difficultés des Éleveurs, le pouvoir de négociation de ces derniers était assez faible. De plus, l'abattage humanitaire n'était en aucun cas une option envisagée par l'organisation.

RÉDUCTION TEMPORAIRE ET EXCEPTIONNELLE DU PRIX

Réduction temporaire et exceptionnelle de 40 \$/100 kg par carcasse

Mentionnons que dès le 4 avril 2022, en marge des séances de négociation sur la formule de prix et sur la base d'indicateurs économiques très défavorables, les Éleveurs, dans un souci de soutenir la filière et de protéger les actifs des éleveurs et éleveuses, ont consenti une réduction temporaire et exceptionnelle de 40 \$/100 kg par carcasse, applicable sur le prix de la Convention en vigueur.

Le 17 octobre suivant, cette réduction de prix a été ramenée à 25 \$, considérant les multiples enjeux en cours pour les éleveurs et éleveuses, notamment le maintien du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).

RÉDUCTION
TEMPORAIRE
RAMENÉ À
25 \$/100 kg



Malgré les importants efforts financiers consentis, les Éleveurs recevaient, dès le 22 octobre, un avis de diminution de capacité d'abattage de la part d'Olymel, pour un volume de 250 000 porcs, puis un second avis de la part d'Aliments ASTA pour un volume de 50 000 porcs, ce dernier ayant été finalement annulé. À ces avis s'en est ajouté un 3^e, le 22 février 2023, pour une réduction supplémentaire de la capacité d'abattage d'Olymel de 855 000 porcs par année.



À l'automne 2022, les Éleveurs ont pu trouver de nouveaux Acheteurs hors Québec et coordonner le transport. Quelques transports du Québec ont pu libérer des ressources matérielles et de nouveaux employés ont été embauchés pour effectuer le transport entre le Québec et l'Ontario.

Pour les porcs qui devaient se rendre aux États-Unis, une période de repos était donnée aux animaux dans différents parcs de rassemblement en Ontario et ce sont les propriétaires de ces parcs qui coordonnaient les transports entre l'Ontario et l'abattoir américain, le tout aux frais des Éleveurs. La totalité de la prise du contrôle de l'ensemble des 530 000 porcs coupés par Olymel s'est faite en mars 2023.

Les producteurs concernés ont donc pu continuer à livrer leurs porcs et recevoir le même prix hebdomadaire que les autres éleveurs.

Le coût encouru par de telles ventes a été pris en compte dans le calcul du prix de pool hebdomadaire.

Ainsi, tous les éleveurs et éleveuses, quel que soit leur modèle d'affaires (indépendant, à forfait, porcs du propriétaire), leur abattoir d'assignation ou leur Acheteur, participent depuis à cet effort collectif d'écoulement des surplus générés par la diminution de la capacité d'abattage d'Olymel.

Prix de pool moyen pondéré annuel (PPMPA)

En 2020, les Éleveurs entamaient un 2020 un projet de mise en place d'un mode de paiement des porcs selon un prix de pool moyen pondéré annuel (PPMPA) pour les ententes particulières des Viandes Du Breton dont le prix est basé sur le coût de production.

Cette démarche avait été initiée dans le contexte où le coût de production était parfois inférieur au prix de la Convention alors que la Régie avait précisé, dans sa décision du 12 mars 2020 à l'égard de l'arbitrage de la Convention de mise en marché des porcs, que « les conditions monétaires prévues par une entente particulière, incluant toute prime, ne peuvent être inférieures à celles prévues par la Convention. »

Plus spécifiquement, dans le cadre d'un PPMPA, les éleveurs d'un même groupe reçoivent hebdomadairement, pour des périodes qui varient selon le type de PPMPA, un prix convenu (le coût de production dans le cas PPMPA des Viandes Du Breton), et ce, quelle que soit la variation en cours d'année du prix en vigueur en vertu de la Convention. Au terme d'une année de référence, des ajustements sont apportés afin de faire en sorte que chacun des éleveurs du groupe concerné obtienne, minimalement, le PPMPA calculé à partir des prix hebdomadaires de la Convention.

Ce PPMPA ainsi que celui d'Olymel, mis en place en 2018, ont été intégrés dans le Règlement sur la production et la mise en marché des porcs par le biais d'une décision rendue par la Régie le 12 décembre 2022 et publiée dans la Gazette officielle du 4 janvier 2023.

Négociation de la convention

En suivi à la dénonciation de la Convention en novembre 2021, l'année 2022 ainsi que les premiers mois de 2023 auront été consacrés à la négociation pour le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs 2019-2022, dont l'échéance était le 29 avril 2022.

LES SÉANCES DE NÉGOCIATION SE SONT TENUES DANS UN CONTEXTE PARTICULIER, QUALIFIÉ DE « TEMPÊTE PARFAITE ».

Ces dernières ont été teintées par les séquelles de la COVID-19, une inflation importante, une pénurie de main-d'œuvre et un maillon de l'abattage sous pression en raison de la contraction des marchés d'exportation.

L'ensemble des articles de la Convention a été remis en question, dont les clauses portant sur le statut des porcs Qualité Québec, l'écoulement des porcs et la gestion des surplus ainsi que sur la priorité des assignations, mais la formule de prix est néanmoins demeurée de loin le point central des pourparlers.

À cet égard, plusieurs types de formules de prix visant un juste partage des risques de part et d'autre, tant en période de marché favorable que défavorable, ont été envisagées sans pour autant faire l'objet d'un consensus.

C'est ainsi qu'après plus de 8 mois de négociation et toujours devant l'impasse, les parties ont convenu d'entamer un processus de conciliation et de faire appel aux services de Me Raymond Bachand, l'objectif étant d'en arriver à une entente négociée à l'égard des diverses dispositions de la Convention dont, au premier plan, celle portant sur la formule de prix. Une entente s'est par la suite conclue, en avril 2023.

*Une
entente*

S'EST PAR LA
SUITE CONCLUE,
EN AVRIL 2023

Les Éleveurs de porcs du Québec en mode solution

■ MÉCANISME DE RESTRICTION DE LA MISE EN MARCHÉ

Face à une situation aussi inédite, les délégués au plan conjoint, réunis à l'Assemblée générale annuelle du 9 juin 2022, ont mandaté les Éleveurs de rédiger une proposition de Règlement sur le contingentement de la production porcine et de consulter à nouveau les éleveurs et éleveuses sur le contenu de ce projet de règlement lors d'une assemblée générale convoquée à cette fin.

Le but de cette démarche était de doter les Éleveurs d'un outil réglementaire pour gérer de possibles diminutions de la production à la suite de diminutions de la capacité d'abattage, tout en assurant l'équité entre tous les éleveurs et éleveuses, et conséquemment viser l'ensemble des porcs, soit autant les porcs du propriétaire que ceux sous entente particulière ainsi que les porcs Qualité Québec.

NOUVELLE MOUTURE DU RÈGLEMENT

Lors d'une séance publique tenue le 1^{er} février 2023, au terme d'importants travaux et de plusieurs rencontres de consultation des membres, les Éleveurs présentaient à la Régie une nouvelle mouture de leur Règlement sur la production et la mise en marché des porcs intégrant notamment la possibilité pour les Éleveurs d'appliquer des périodes de restriction de mise en marché.

Les Éleveurs ont d'ailleurs bénéficié de l'appui de Sollio Groupe Coopératif et de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) sur la base d'un protocole d'entente intervenu par les trois parties et par lequel ces dernières s'engageaient à étudier la définition et le mode de calcul du volume de référence ainsi que la question de la réduction de la production par site et par entreprise.

C'est le 17 mars 2023 que la Régie adoptait le règlement modifié, reconnaissant par le fait même que les outils réglementaires à la disposition des Éleveurs étaient insuffisants pour faire face à une importante diminution des capacités d'abattage et que l'effort pour prévenir un déséquilibre entre l'offre et la demande de porcs devait être supporté de façon équitable, soit tant par les producteurs et productrices que par les Acheteurs.

MÉCANISME DE RETRAIT TEMPORAIRE DE LA PRODUCTION

À partir de ce moment, les Éleveurs de porcs du Québec ont réalisé des travaux visant à mettre en place un mécanisme de retrait temporaire de la production dans le but d'assurer une gestion efficace et ordonnée des surplus de porcs résultant des annonces de diminution d'abattage d'Olymel et Aliment ASTA. En ce sens, l'organisation s'est dotée d'un comité de travail visant à définir les paramètres d'application d'un tel mécanisme.

Le 27 mars 2023, les Éleveurs ont tenu une assemblée générale extraordinaire lors de laquelle ils se sont dotés d'une contribution spéciale visant à constituer un fond permettant, entre autres, de financer la mise en place d'un tel mécanisme.

MÉCANISME DE COMPENSATION DE PLACES VIDES EN POUPONNIÈRE ET EN ENGRAISSEMENT

Les Éleveurs ont également mis en place un mécanisme de vente de porcelets à l'extérieur du Québec afin de diminuer le plus rapidement possible le nombre de porcs à abattre au Québec à l'automne 2023. Il fallait diminuer ce nombre au Québec, car les Éleveurs étaient déjà à la limite de la capacité en ressources pour le transport de porcs hors Québec ainsi qu'à l'optimum sur tous les aspects de la logistique. De plus, cette façon de faire est sans aucun doute la plus onéreuse pour les producteurs et productrices.

Le mécanisme de vente de porcelets prenait en considération certains critères d'admissibilité et financiers qui sont bien décrits sur le site web des Éleveurs. Le protocole complet expliquant le mécanisme de vente de porcelets et tout ce qui doit être pris en considération s'y trouve également.

Certaines vérifications du respect du maintien des places vides sont faites par des employés des Éleveurs. À ce jour, un peu plus de 30 000 porcelets ont été vendus et certaines organisations doivent vendre leur deuxième lot dans les prochaines semaines afin de respecter l'entente initiale.

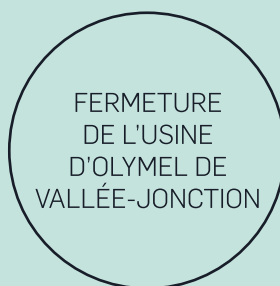
30 000 PORCELETS VENDUS

Si cette vente n'est pas concrétisée, le remboursement des montants payés pour le premier lot devra être remboursé par les organisations fautives.

En terminant, en collaboration avec les gens d'Olymel, un tableau de suivi sur l'écoulement des porcs au Québec pour les prochains mois a été mis en place. Ce dernier prend en considération les offres de porcs à chaque semaine en fonction des capacités d'abattages pour chacune de ces périodes.

Il prend aussi en compte les effets des mécanismes mis en place, soit le mécanisme de retrait et de vente de porcelets ainsi que la fermeture prématurée d'entreprises porcines, le tout afin de bien cibler les gestes à poser dans les prochains mois pour s'aligner le plus possible avec l'impact de la fermeture de l'usine d'Olymel de Vallée-Jonction prévue en décembre 2023. L'entente d'écoulement prévoit toutefois un abattage jusqu'en janvier 2024.

Ces gestes prendront en considération l'équilibre entre l'offre et la demande des prochains mois tout en essayant de diminuer les coûts associés à ces actions.

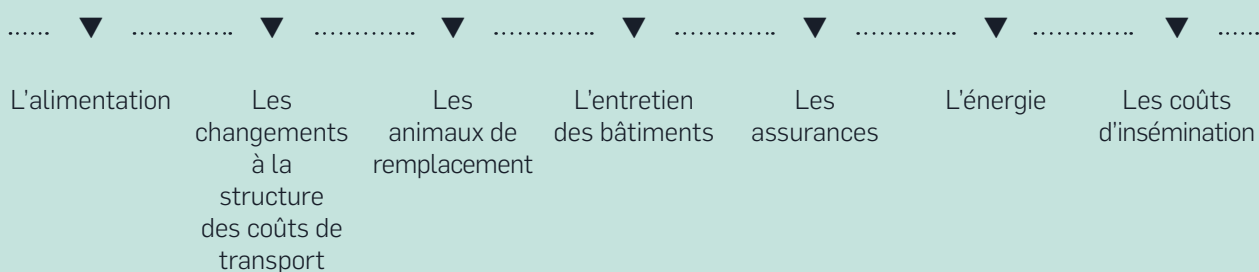


ENTRÉE EN ACTION DES COMITÉS

Au cours de l'année écoulée, les comités de travail ont accompli un travail essentiel et variée contribuant de manière significative à la réalisation des objectifs des Éleveurs. Cette section mets en lumières certaines réalisations de nos différents comités.

Comité Coût de production

Les travaux du comité sur l'indexation du coût de production pour l'année 2022 ont conduit à des demandes de changement de méthodologie et d'enquête pour l'indexation finale d'avril 2023, notamment sur :



Quelques membres du comité représentent les Éleveurs au comité sectoriel sur le coût de production 2022 impliquant également le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et La Financière agricole du Québec (FADQ). Au démarrage des travaux, un sommaire des travaux effectués par le CECPA depuis l'entrée en vigueur du modèle de coût de production de 2017 a été présenté ainsi que l'évolution de la structure de production. Le MAPAQ y a aussi présenté un diagnostic sectoriel porcin. Le comité a par la suite dressé la liste des irritants à l'égard du modèle 2017.



Des discussions ont eu lieu en parallèle avec la FADQ, concernant la possibilité de répartir le coût de production entre les trois ateliers, dans le cadre de l'élaboration du coût de production (CP) 2022. À cet effet, la Financière a démontré une ouverture envers la possibilité de répartir le coût de production entre les ateliers sans cependant engendrer de changement méthodologique et travaux supplémentaires.

Le comité a ensuite demandé à un consultant de documenter les économies d'échelles qui existent dans le secteur de l'abattage et de la découpe ainsi que les facteurs limitant leur potentiel.



Les résultats de l'étude permettront notamment aux Éleveurs d'avoir une discussion cohérente avec les Acheteurs lorsque ceux-ci évoqueront cet écart de compétitivité pour justifier une incapacité de payer un prix compétitif pour leur matière première.

Une liste d'indicateurs de performances financières et opérationnelles du secteur de la transformation a été développée, à la demande du comité. Ces indicateurs ont d'abord été développés dans le but d'être utilisés dans un processus de reddition de compte afin de documenter la situation financière du secteur de l'abattage et, par le fait même, de justifier la nécessité du maintien des rabais temporaires qui avaient été accordés aux Acheteurs. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a développé un gabarit qui permettra le calcul uniforme de ces indicateurs.

Un travail d'analyse a été effectué afin de démontrer que la méthodologie utilisée aux fins de l'administration des programmes ASRA dans le porc a causé un manque à gagner de 6,93 \$ par tête pour un producteur ou une productrice ne produisant aucune culture associée pour l'année 2022.

MANQUE À GAGNER DE
6,93 \$ PAR TÊTE

Les membres du comité ont révisé la méthodologie de traitement des aliments produits à la ferme et son impact sur le revenu stabilisé en période d'écart important entre le coût de production des céréales et le prix du marché céréalier. Les membres ont ensuite débuté les représentations auprès du CECPA et de la Financière sur les alternatives méthodologiques pour traiter les cultures associées du modèle et devancer, s'il y a lieu, l'application de cette modification en cours.

Enfin, le comité a agi à titre de conseiller sur le projet « Indicateurs sectoriels et coût de revient en temps réel en production porcine », et ce afin d'alimenter les contenus tels que la méthode de prise d'inventaire ainsi que les priorités en termes d'indicateurs, en plus de valider le degré de précision souhaité de ces derniers.

Le comité a aussi discuté d'une stratégie de développement et de maintien de la pérennité du réseau d'entreprises en matière d'accompagnement (ressources humaines, financières et matérielles, retombées économiques, etc.).

Comité de mise en marché naisseurs

MÉCANISME ENCADRANT LA MISE EN MARCHÉ

Devant la perspective de perdre leur accès au marché, le comité a réalisé principalement une réflexion sur la mise en place possible d'un mécanisme encadrant la mise en marché des porcelets des ateliers naisseurs et pouponnières ainsi que des animaux reproducteurs.

Ces travaux s'inscrivaient dans la volonté ferme du comité que des actions soient prises pour éviter que de nouvelles maternités viennent amplifier le déséquilibre offre-demande de porcelets dans un contexte de réduction de la production de porcs d'abattage.

L'évolution de l'environnement d'affaire des éleveurs et éleveuses mettant en marché des porcelets a été examinée sur le plan des facteurs impliqués dans le développement des relations d'affaires entre le naisseur et l'acheteur de porcelets. L'aspect réglementaire a aussi fait l'objet de recherches juridiques. Ainsi, le cadre légal de la démarche des Éleveurs de poulettes a fait l'objet d'une étude particulière.

Finalement, la possibilité d'utiliser les dispositions de la loi et du Plan conjoint pour agir comme agents de vente de tous les éleveurs(euses) naisseurs(euses) n'a pas retenu l'intérêt des membres du comité. La gestion des différents paramètres de mise en marché des porcelets – par exemple la détermination du prix, le traitement des conséquences liées à une dérive sanitaire ou la direction du produit – ne peut être déléguée à une tierce partie. À court terme, le comité demande à la FADQ de modifier le programme ASRA afin d'en limiter l'accès aux entreprises existantes et explore le côté réglementaire de la gestion des volumes d'animaux reproducteurs.

Le comité a déterminé la liste de ses dossiers prioritaires pour l'année 2022-2023, laquelle comprend notamment :

1

L'immunocastration
Opti-réforme

2

Le suivi des travaux sur
le nouveau modèle Coût
de production

3

Le Programme
d'amélioration de la
gestion des animaux
morts

4

Le CIPQ (volet
économique de
l'insémination
intra-utérine)

Comité élevage à forfait

En raison de l'inflation importante des derniers mois, le projet d'évaluation des coûts de production d'une pouponnière à forfait dans un bâtiment neuf est temporairement reporté.

D'autre part, le comité a demandé de mettre à jour le coût de production à forfait pour le volet engraissement à partir des données de l'enquête 2022, en s'assurant de tenir compte des changements récents (bien-être animal, assurances, etc.) et de définir la marge pour investissement ainsi que la rémunération du salaire nécessaire pour assurer la pérennité des activités du secteur. Dans le cas de manque de données probantes, il a été demandé au CECPA de réaliser une enquête sur la rémunération moyenne des éleveurs et éleveuses à forfait en tenant compte des diverses composantes des contrats.

Le marché du porc

SERVICE DE GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ

40 M\$

Les Éleveurs ont conclu une entente de financement de 40 M\$ avec une institution financière permettant maintenant de supporter 860 000 porcs sur le marché à terme de Chicago (CME). Cela met un terme aux démarches encourues dans ce dossier depuis le printemps 2019.

De plus, au cours de l'année 2022, les Éleveurs ont mandaté la firme FINMETRIX afin, notamment, d'auditer la gestion du service, les processus internes et la stratégie de couverture dans le but d'augmenter le volume transactionnel du service de l'organisation et d'identifier des pistes potentielles d'améliorations desdits services. Le rapport produit aux termes de ce mandat a par la suite permis de confirmer que l'organisation gère le Service de gestion des risques du marché de façon diligente.

DIAGNOSTIC DES MARCHÉS

Les Éleveurs ont mandaté la firme Marcon pour mettre sur pieds un projet de diagnostic de la situation des importations sur le marché domestique et des exportations de la viande de porc québécoise afin d'identifier les enjeux et les perspectives de cette activité, le tout en vue de nourrir les réflexions et les stratégies du secteur.

L'étude a fourni aux Éleveurs une information stratégique qui leur permet de susciter des débats positifs avec les gouvernements et les partenaires du secteur afin de s'assurer de récolter la meilleure valeur ajoutée possible sur les marchés domestiques et internationaux.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les Éleveurs ont mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour réaliser une étude détaillée visant à évaluer les caractéristiques du levier économique dynamique du secteur porcin. Dans le cadre de cette étude, un portrait général de la ressource naturelle du sol, de la production végétale non comestible et animale ainsi que de l'écosystème détaillé de la production porcine au Québec a également été établi. Cette démarche avait notamment pour but de démontrer l'importance stratégique de l'industrie porcine dans la valorisation et l'optimisation de l'agriculture du Québec. Ce rapport fait notamment mention de l'apport économique du secteur porcin, qui contribue à un total de 515 M\$ en revenus pour le gouvernement du Québec.

Chaque dollar de financement contribue à générer près de 12 \$ qui reviennent dans les poches du gouvernement du Québec.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Santé & Qualité

PROGRAMMES ET PROJETS

Programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE

La transition vers les nouveaux programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE est maintenant terminée depuis septembre 2022.

Le Québec est donc la première province canadienne à terminer cette transition. Les programmes AQC^{MD} et BEA^{MC} sont officiellement chose du passé pour le Québec.

Également, ils tiennent aussi à remercier tous les intervenants (valideurs, formateurs, etc.) d'avoir collaboré à la réussite de cette transition! Depuis juillet 2019, tous les éleveurs et éleveuses devaient obligatoirement entamer la transition vers ces programmes à leur validation complète.

Les Éleveurs de porcs tiennent à féliciter tous les éleveurs et éleveuses de porcs pour cet accomplissement.

Quelques résultats éloquentes

2 100
sites
accrédités

Plus de
2 000
éleveurs
et intervenants
formés

Près de
45
valideurs
formés

La formation a également été traduite en espagnol. Les premiers employés hispanophones ont été formés à l'hiver 2023. Des formations publiques en classe seront organisées sous peu.



Améliorations des pratiques dans le transport

Ce projet fait partie du déploiement de notre vision « créer de la valeur avec nos données ». Des pertes peuvent survenir durant le transport des porcs vers l'abattoir, engendrant des pertes financières pour les entreprises propriétaires de ces animaux. L'objectif principal du projet était d'analyser les facteurs ayant un impact sur les pertes durant le transport des porcs vers l'abattoir. Plus spécifiquement, le projet visait à :

- Identifier, par analyse statistique des données disponibles, les facteurs ayant un impact sur les pertes durant le transport;
- Comprendre l'importance de ces facteurs et leur interaction sur les pertes durant le transport;
- Comparer les niveaux de pertes selon les facteurs à des moyennes observées ailleurs en Amérique du Nord.

OBJECTIF PRINCIPAL



Analyser les facteurs ayant un impact sur les pertes durant le transport des porcs vers l'abattoir.

Pour y arriver, les informations sur les transports de porcs vers l'abattoir centralisées chez les Éleveurs de porcs du Québec ont été fusionnées et analysées avec des données météorologiques et des informations sur les véhicules transportant des porcs, obtenues à l'aide d'un sondage envoyé aux transporteurs. Au total, ce sont 172 569 livraisons vers des abattoirs québécois de 2018 à 2021 qui ont pu être analysées.

Voici quelques résultats :



La chaleur, représentée dans les analyses par le nombre de degrés au-dessus de 20 °C pour la température maximale journalière, est sans surprise un facteur déterminant.

L'effet de la chaleur est pire en après-midi et en soirée qu'au matin.

Pour les livraisons où les données des véhicules étaient disponibles, le type de véhicule est le facteur le plus important. Les camions dix roues et les remorques à un et à trois étages ont les risques estimés les moins élevés.

Le projet, d'une durée de 12 mois, a été réalisé par l'équipe de recherche du Centre de développement du porc du Québec. Pour la suite, les Éleveurs de porcs sont en train de réfléchir à la phase deux du projet. Les résultats complets seront disponibles sous peu.

Diminution des antibiotiques

En 2018, la filière, par l'intermédiaire de l'EQSP, s'est fixée comme cible de réduire l'usage des antibiotiques de 20 % entre 2016 et 2020 dans les élevages porcins du Québec.

Les données ont été collectées pour les mêmes sites en 2016 et en 2020, soit sur 38 maternités, 48 pouponnières et 119 engraissements, le tout totalisant 205 stades de production. Toutes les voies d'administration ont été évaluées : aliments, eau et injection. Chaque éleveur ayant participé à cette enquête recevra un rapport individuel lui permettant de se comparer avec les autres sites.

Malgré une année 2020 difficile (crises du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP), porcs en attente, etc.), une réduction significative de plus de 20 % de l'usage des antibiotiques a été obtenue dans chaque stade de production. L'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 a presque disparu (réduction de près de 99%) ce qui nous place parmi les leaders mondiaux.

Le tableau 1, ci-dessous, présente les pourcentages de réduction obtenus selon le type d'animaux et les voies d'administration (toutes voies d'administration vs aliments seuls).

Tableau 1 : Réduction de l'utilisation des antibiotiques entre 2016 et 2020 par stade de production et pour différentes voies d'administration des antibiotiques.

Stade de production	Pour toutes les voies d'administration (aliments, injection, eau) (en %)
Maternité	-42 % (n=38)
Pouponnière	-28 % (n=37)
Engraissement	-65 % (n=102)*

* Les élevages de type naisseur-finisser ont été exclus du calcul, car il est impossible de savoir avec précision si les antibiotiques vendus pour usage dans l'eau ou par injection ont été consommés en période de pouponnière ou en période d'engraissement.

Prochaines étapes : continuer le travail!

L'EQSP est présentement en train de se concerter sur la possibilité de définir une nouvelle cible. Elle travaille aussi à explorer, avec le MAPAQ, la possibilité de mettre en place un système de monitoring pérenne – et le plus complet possible – de l'utilisation des antibiotiques dans notre secteur.

Ces initiatives ont pour objectif de continuer les efforts de réduction de l'utilisation d'antibiotiques afin de pouvoir préserver leur efficacité.



Mobilisation contre le SRRP

Les Éleveurs ont poursuivi leurs efforts afin d'accroître la mobilisation et la connaissance envers le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP).

Aspects autour desquels les actions ont été concentrées

1

Le soutien financier aux groupes de contrôle d'éradication du SRRP

2

Divers appuis financiers pour la réalisation de tests et de séquençage du virus

3

Soutien financier pour la participation aux initiatives du CCP en lien avec la biosécurité sur les sites de production;

4

La mise en place des actions du Plan santé pour les maladies endémiques 2020-2025 de la filière porcine, coordonnée par l'Équipe québécoise de santé porcine.

SRRP : on veut partager les histoires à succès

Ce projet avait pour objectif de diffuser des histoires à succès de processus d'éradication du SRRP qui ont fait leurs preuves, de façon que la sensibilisation par les pairs contribue à inciter d'autres producteurs d'entreprendre un processus d'éradication.

Objectifs

Documenter des méthodes qui ont permis d'éradiquer avec succès le SRRP pour chacun des types de production (naissances, naisseurs-finisseries, pouponnières, engraissements, etc.).

S'enquérir, auprès de producteurs qui ont réussi à éradiquer avec succès le SRRP de leur troupeau, de leur expérience.

Diffuser les approches (logiques et scientifiques) et le récit des histoires à succès (de producteurs pour toucher d'autres producteurs) dans l'éradication et le contrôle du SRRP dans les fermes porcines du Québec.

Évaluer sommairement les coûts et les bénéfices des méthodes d'éradication utilisées.

Au total, nous avons recueilli cinq témoignages d'éleveurs qui seront publiés dans la revue Porc Québec (mars et juin 2023). Également, un guide synthèse intitulé « L'éradication des maladies en production porcine : pourquoi et comment ? » a été rédigé et est disponible sur notre site Internet.

[CLIQUEZ ICI POUR LE CONSULTER](#)

***GUIDE « L'ÉRADICATION
DES MALADIES EN
PRODUCTION PORCINE :
POURQUOI ET
COMMENT ? »***

Placement des porcs

Un nouveau projet a été lancé en juillet 2022, avec pour objectif d'élaborer un outil de référence sur les bonnes pratiques pour le placement des porcs afin de préserver la santé des troupeaux du Québec.

Le projet comprend trois composantes :

1

Diffuser de bonnes pratiques pour le placement des porcs pour la protection des sites de maternités et de régions ciblées

2

Établir et diffuser des méthodes de mitigations pour favoriser le bioconfinement et diminuer la propagation du SRRP

3

Réfléchir aux mesures envisageables pour faire du Bas-Saint-Laurent (BSL) une zone pilote au Québec, exempte et protégée du SRRPRP

La rédaction du guide et du rapport des discussions du groupe de travail du Bas-Saint-Laurent visant à faire de la région une zone exempte de SRRP a été complétée. Il reste à investiguer sur les mesures de bioconfinement possibles et envisageables au Québec. La suite du projet est de diffuser le guide et évaluer les options de déploiement d'une zone pilote du Bas-Saint-Laurent exempte de SRRP.

Influenza

L'influenza est de plus en plus présente sur nos fermes et les actions du plan santé visent à en diminuer les impacts. Depuis l'été 2021, l'équipe de santé des Éleveurs de porcs, en collaboration avec celle du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), travaille sur le développement d'un vaccin autogène provincial pour contribuer au contrôle de l'influenza dans les élevages porcins. Cinq souches seront présentes dans le vaccin. Elles ont été choisies par un groupe d'experts et devraient protéger nos porcs contre la majorité des souches qui circulent au Québec. Les premières doses du vaccin seront disponibles à l'automne 2023 (les Éleveurs sont confiants d'obtenir les autorisations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments). Le vaccin sera accessible aux producteurs de porcs du Québec par l'intermédiaire de leurs fournisseurs habituels de produits vétérinaires. Cette disponibilité de vaccin leur permettra de mieux contrôler la grippe porcine, améliorer le bien-être animal des porcs et réduire l'impact économique.

Programme de gestion des animaux morts à la ferme (PGAMF)

Le programme a été lancé en juillet 2022 et vise à fournir des aides financières aux producteurs de porcs pour qu'ils puissent améliorer la disposition des carcasses de porcs morts à la ferme. L'objectif est de rehausser la biosécurité des sites de production et d'améliorer la cohabitation entre les sites de production, leur voisinage et les visiteurs de ces régions. Le programme est administré par Les Éleveurs de porcs du Québec et financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Il se terminera début 2024 et comprend 4 volets :

Positionnement des bacs de récupération et aménagement d'écran visuel

Achat de bacs de récupération (l'entretien et le remplacement de bacs sont non admissibles)

Espace de réfrigération ou de congélation des animaux morts

Méthodes alternatives de disposition des animaux morts à la ferme.

Sanimax et les Éleveurs ont eu quelques rencontres en 2022 et au début 2023. Sanimax se plaint que certains des membres des Éleveurs continuent de laisser les carcasses de porcs sur le sol et non dans des bacs prévus à cette fin. Selon Sanimax, cela entraîne des coûts additionnels ainsi que des risques de santé et sécurité au travail pour leurs employés.

En effet, les Éleveurs se sont prononcés par une résolution du Conseil d'administration stipulant qu'il était inacceptable de laisser des animaux morts sur le sol en attente du ramassage par les compagnies d'équarrissage. D'autant plus que les Éleveurs ont lancé le programme financé par le MAPAQ : Programme d'aide financière visant l'amélioration de la gestion des porcs morts à la ferme.

Ce programme finance 50 % des dépenses admissibles pour un des quatre volets qui le composent et qui incluent l'achat de bacs de récupération et d'espace réfrigérés pour les animaux morts.

Le programme a malheureusement été sous-utilisé par les membres des Éleveurs. Ainsi, toujours selon Sanimax, cela n'a rien changé à la situation puisque les éleveurs qui laissent des carcasses animales sur le sol ne sont pas nécessairement ceux qui se sont prévalus du programme. Sanimax entrevoit donc des actions plus strictes. Ils menacent notamment d'arrêter tout ramassage pour des animaux qui ne sont pas entreposés selon des normes acceptables. Aux dernières nouvelles ils entendaient commencer cette mesure dès le printemps 2023.

Recherche & développement

Les Éleveurs de porcs du Québec contribuent à la recherche, au développement et au transfert technologique en production porcine.

Cette implication, sous forme financière ou de ressources humaines, a pour but de mieux outiller les entreprises porcines pour qu'elles puissent rester compétitives. Cet engagement prend la forme d'appuis à des chaires et à des regroupements de recherche et à des projets réalisés en partenariat, se traduisant aussi par l'implication dans certains comités, dont le comité recherche, développement et transfert de la filière porcine québécoise.

Chaires et regroupements de recherche

- Swine Innovation Porc;
- Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles : approche systémique pour un développement durable;
- Chaire de recherche industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) en bien-être des porcs;
- Chaire de recherche en antibiosurveillance et antibiorésistance en santé animale.

Quelques-uns des projets en partenariat





PESTE PORCINE AFRICAINE

La peste porcine africaine (PPA) reste un risque majeur pour notre filière porcine québécoise et canadienne. Depuis 2021, la maladie est présente dans les Amériques sur l'île de Saint-Domingue (Rép. Dominicaine et Haïti).

Les Éleveurs continuent de collaborer avec diverses organisations, dont l'Équipe québécoise de santé porcine, le CCP, les partenaires de la filière et les gouvernements, pour se préparer à une éventuelle crise de Peste porcine africaine. D'ici 2024, ils disposeront de la majorité des outils nécessaires pour exécuter leur plan de réduction du cheptel en cas de PPA, et auront une vision précise de sa mise en œuvre à l'échelle du producteur.

Les Éleveurs en collaboration avec le CCP ont aussi déployé des évaluations de la biosécurité externe visant à améliorer la prévention de l'introduction de la maladie sur nos fermes. Près de 400 évaluations ont été réalisées au Québec de mai 2022 à mars 2023.

Protocole de communication en cas d'éclosion de PPA

Sous le leadership Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) un groupe de travail a été créé dans le but de développer un protocole de communication de crise dans le cas d'une éventuelle éclosion de peste africaine porcine (PPA) en Amérique du Nord et particulièrement aux É.-U. ou au Canada. Sur ce groupe de travail siègent des représentants des Éleveurs de Porcs du Québec, de l'UPA, des EQSP, d'AQINAC, de Sollio Groupe Coopératif, d'Olymel, du MAPAQ et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) Deux rencontres ont eu lieu pour l'instant.

Le groupe est à élaborer le document général pour le protocole de communication. Une fois le protocole créé. Un contrat de rédaction de produits de communications de crise (communiqué de presse, fiches d'informations, publications médias, discours, etc.) sera donné à TACT Conseil.

L'échéancier devrait permettre d'avoir le protocole prêt d'ici l'automne.



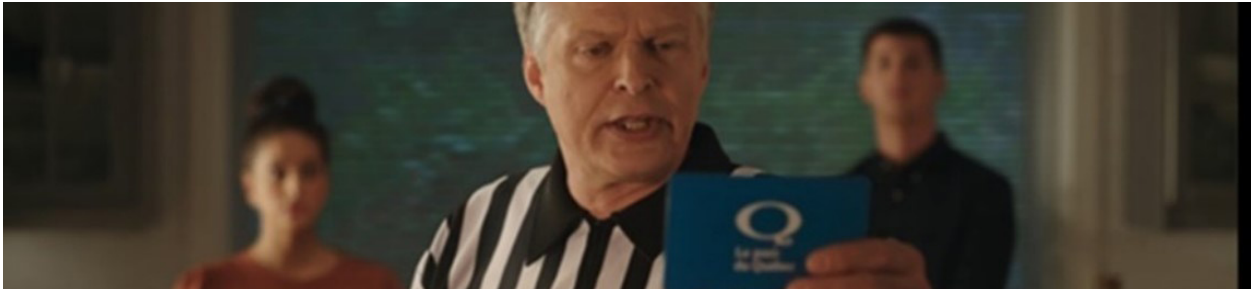
VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

En 2019, le département marketing s'est doté d'un plan stratégique quinquennal pour la marque Le porc du Québec. L'objectif étant d'améliorer la préférence pour le porc auprès des consommateurs d'ici. C'est d'ailleurs avec cette « étoile polaire » en tête que l'équipe du marketing, accompagnée de ses agences, a développé des campagnes marketing intégrée et pertinentes. Les piliers prioritaires de communication ont varié au cours des dernières années en fonction des freins à défaire auprès des consommateurs. En 2021 et 2022, nous avons œuvré à rendre le porc plus instinctif à cuisiner pour les Québécois.

Voici les grandes réalisations pour l'année 2022.

Campagnes publicitaires

Les investissements publicitaires réalisés afin de valoriser le produit et la profession ont porté leurs fruits. Selon un sondage d'Impact Recherche, la perception de la marque Le porc du Québec et de celle des Éleveurs de porcs du Québec est positive et stable depuis les cinq dernières années. La notoriété de la marque est excellente à 92 %; il en va de même pour la perception des deux marques qui est à 90 %. L'autre bonne nouvelle est que les messages télé, sous le thème de l'improvisation, ont été appréciés au-delà des normes d'Impact Recherche; la reconnaissance du logo est d'ailleurs passée de 80 % à 86 %.



C'EST FACILE D'IMPROVISER AVEC LE PORC DU QUÉBEC

L'automne dernier, la marque a déployé sa nouvelle campagne de communication signée *Quand on sait comment le cuire, c'est facile d'improviser avec le porc du Québec*.

Cette initiative publicitaire d'envergure a utilisé avec brio les codes de l'improvisation avec le comédien Réal Bossé, qui tenait le rôle phare d'un arbitre dans une série de trois messages diffusés à la télé et sur le web. L'objectif était de démontrer qu'il est facile de cuisiner le porc et de réussir sa cuisson. Elle invitait la population québécoise, surtout les jeunes de 25 à 35 ans, à considérer davantage le porc pour leurs repas.

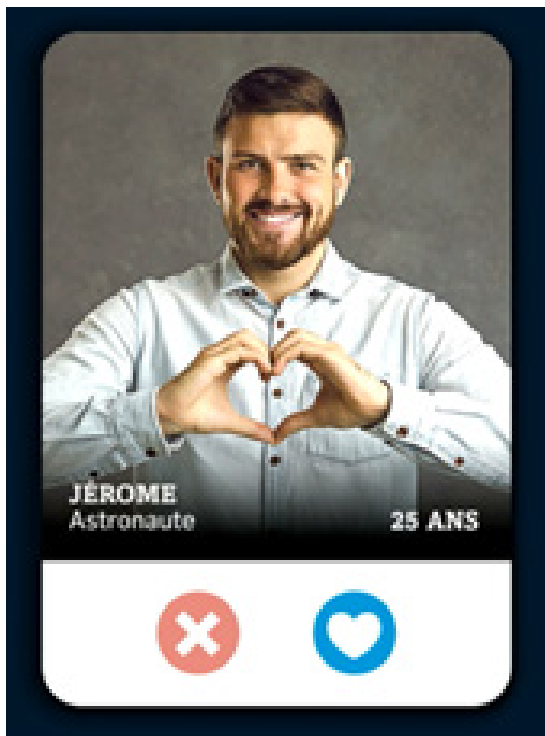
Une étude de Léger avait révélé que les consommateurs occasionnels, souvent des jeunes, craignent de manquer leur cuisson. Le thème de l'improvisation a permis d'outiller les milléniaux et les cuisiniers moins aguerris.

L'affichage a été choisi comme média secondaire afin d'obtenir une meilleure couverture et de rejoindre les jeunes dans les marchés urbains de Montréal, Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke. La campagne a été déployée dans les abribus et dans le métro de Montréal.

IMPRESSIONNER LA VISITE

Pour la période des fêtes, Le porc du Québec était à l'honneur dans le magazine RICARDO avec le dossier spécial « Impressionner la visite » avec des idées recettes pour recevoir.

Sur les médias sociaux, l'influenceur Martin Goyette a créé une série de vidéos humoristiques illustrant étape par étape, des recettes de porc 100 % simples et 100 % savoureuses. Les vidéos ont été diffusées sur Facebook, Instagram et TikTok et dans la section chronique du site web Le porc du Québec.



■ OCCUPATION DOUBLE

Le porc du Québec a été commanditaire d'Occupation Double (OD) pour une 2^e année consécutive. OD est une émission très prisée auprès des jeunes adultes. Joindre la cible des milléniaux, là où elle se trouve, est la meilleure façon de les inciter à mettre le porc d'ici à leur menu. À travers la saison, les téléspectateurs ont été exposés à de multiples mises en valeur de la marque. Entre autres, une compétition de BBQ où deux équipes se sont affrontées pour la meilleure improvisation de recette de filet de porc. En complément à cette exécution, un concours permettait de gagner un BBQ d'une valeur de 1 000 \$. Des messages télé de 15 secondes ont fait rayonner la commandite et le concours ainsi que les capsules web de la Maison des exclus.

Au cours de la saison, une polémique en lien avec l'intimidation est venue entacher la réputation de l'émission. Nous avons choisi de faire une pause au niveau de l'intégration de la marque Le porc du Québec dans le contenu de l'émission OD à compter du 20 octobre. Nous avons reçu des compensations avantageuses pour la campagne télé annuelle sur Noovo, RDS et plusieurs chaînes de la grande famille de Bell Média.

*COMPÉTITION
DE BBQ*

CONCOURS

*MESSAGES
TÉLÉ*



Performances du site web

Complètement revampé l'an dernier, le site web Le porc du Québec a connu d'excellents résultats. En 2022, le site a atteint 1 820 000 visites, soit 76 % de plus qu'en 2021 et 53 % de plus qu'en 2019. Les visiteurs parcourent majoritairement le site pour ses recettes faciles et inspirantes. La section Improviser, créer en lien avec la campagne annuelle, a aussi

montré de bonnes performances.

Cette nouvelle vitrine dynamique a permis aux consommateurs de perfectionner leurs techniques de cuisson et d'en apprendre davantage sur différentes coupes de porc.

Le porc du Québec rayonne chez les détaillants

Plus que jamais, les produits locaux ont la cote et plusieurs initiatives promotionnelles ont été déployées chez les détaillants en 2022. Le porc du Québec a continué de mettre sa marque en valeur dans les épiceries près de chez vous.

METRO



En juin chez Metro, Le porc du Québec était en promotion. Les clients couraient la chance de gagner 1 des 4 forfaits de 1 000 \$ dans les parcs nationaux de la SÉPAQ. Ce concours a été déployé dans les magasins de la province, la circulaire, l'infolettre, sur le site Web et les médias sociaux de Metro. Une belle façon d'inciter les consommateurs à choisir le porc d'ici.

MAXI



Grâce à un partenariat novateur avec Le porc du Québec, le détaillant Maxi est allé à la rencontre d'Éve St-James et de Guillaume D'Amours, éleveurs de porcs de l'Estrie. Au-delà de la fraîcheur et de la qualité, l'objectif de la bannière était d'encourager les consommateurs à se tourner vers Maxi lorsqu'il est question de se procurer de la viande.

Le symbole de qualité et de fraîcheur associé au logo Le porc du Québec, a incité Maxi à s'engager à le promouvoir dans une campagne de publicité d'envergure diffusée à la télé et sur le web du 20 mars au 17 avril. Un concours à Salut Bonjour est venu bonifier ce beau partenariat.

Dans le message publicitaire, on y voit Martin Matte, accompagné de Charlotte Cardin au piano, qui présente ses excuses à la famille d'Amours. La raison? Les consommateurs achètent leur viande ailleurs que chez Maxi. Les deux vedettes ont bien du chagrin en raison de cette situation.

IGA



Le livre de recettes publié par Le porc du Québec *C'est qui le chef?* était en promotion en février dernier dans les 300 épiceries IGA de la province. À l'achat d'un rôti d'épaule de porc frais, les clients recevaient gratuitement un livre. Des présentoirs en magasin et de la visibilité dans la circulaire ont fait rayonner cette belle initiative.

IGA, Bonichoix et Tradition poursuivent leur engagement d'offrir du porc 100 % Québec dans leurs magasins. La marque Le porc du Québec est mise en valeur dans la section du porc frais et sur les emballages. De nombreuses parutions dans la circulaire d'IGA ont aussi fait rayonner le porc d'ici.

Les Éleveurs ont poursuivi leurs relations auprès des boucheries indépendantes, des écoles de boucherie et des éleveurs-artisans. En 2022, ces commerces ont contribué à valoriser le porc d'ici dans leurs établissements. Nous leur avons envoyé en août et décembre derniers du matériel promotionnel tel que des affiches, tablettes, rouleaux d'étiquettes, charte de coupes, livres de recettes *C'est qui le chef?* ainsi que des tabliers pour promouvoir davantage la marque.

Ces initiatives se sont avérées une excellente façon de faire rayonner Le porc du Québec dans les commerces indépendants.

Partenariats

LES ALOUETTES DE MONTRÉAL



Les Éleveurs de porcs du Québec ont conclu une association avec les Alouettes de Montréal, une équipe professionnelle d'ici, qui valorise le talent de chez nous. Pour la durée de la saison, Le porc du Québec est devenu la viande officielle des Alouettes. Les partisans ont pu déguster la poutine au porc effiloché offerte aux comptoirs alimentaires du stade Percival-Molson; une belle façon de faire découvrir le porc d'ici et de rejoindre un public cible varié, dont les jeunes.

Les couleurs de la marque étaient à l'honneur sur le terrain avec des panneaux numériques et des affiches. Afin d'accroître la visibilité de la marque sur les plates-formes numériques, plusieurs initiatives ont été déployées dont une vidéo avec un joueur des Alouettes qui a cuisiné une recette de porc. La vidéo a été diffusée sur le site internet des Alouettes, leurs réseaux sociaux et sur l'écran géant du stade Percival-Molson lors d'un match. Des publications sur les médias sociaux et l'infolettre Alouettes ont aussi fait briller ce beau partenariat.

LE PORC SHOW



Porc Show est l'occasion de souligner les initiatives des détaillants en alimentation qui ont valorisé Le porc d'ici au cours de l'année. Sur l'heure du dîner, ses efforts ont été mis de l'avant dans une vidéo qui présentait les promotions et l'affichage du logo Le porc du Québec dans les différentes bannières.

Afin de permettre aux détaillants de réseauter après le dîner et d'en apprendre davantage sur la cuisson du porc, le chef Jonathan Garnier et l'acteur Réal Bossé se sont prêtés au jeu de l'improvisation sous le thème de la facilité à cuire le porc du Québec. L'atelier a mis l'emphasis sur de réelles opportunités culinaires avec des idées faciles à exécuter et économiques pour les détaillants.

RELATIONS AVEC NOS MEMBRES ET PARTENAIRES

Bien-être de nos éleveurs et éleveuses

■ ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

À la suite du sondage de 2020 mené sur la mixité dans les instances, il a été convenu de travailler sur un projet d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de l'organisation. Une collaboration avec la Fédération des Agricultrices du Québec a été nécessaire pour l'élaboration de ce projet. Le déploiement des efforts de ce travail sera annoncé en 2023.



Rapport « Éleveurs de porcs en santé »

À la suite de l'étude Éleveurs de porcs en santé réalisée entre 2018 et 2021 par les chercheurs de l'Université de Montréal, le rapport final a été déposé le 22 février 2023. En partenariat avec Les Éleveurs de porcs du Québec, les recherches permettront de soutenir et valoriser les efforts des éleveurs et des éleveuses d'ici en ce qui concerne leur santé, leur sécurité du travail, et leur bien-être. Plus de 200 éleveuses et éleveurs ont généreusement contribué à cet effort de recherche unique dans le secteur porcin.

Pour plus d'information sur cette étude :
<https://eleveursdeporcsensante.ca/>



**Éleveurs
de porcs
en santé**

La relève en production porcine

- Deux rencontres du comité de travail sur la relève en production porcine se sont tenues en 2022. Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leur travail en lien avec le plan d'action élaboré en 2022.
- Groupe de discussion regroupant uniquement des membres de la relève en production porcine a été créé en collaboration avec Groupe GLP
- La revue Porc Québec possède maintenant une rubrique axée sur la relève en production porcine
- Un budget de 10 000 \$ a été accordé pour les bourses universitaires
- Une lettre cosignée avec la Fédération de la relève agricole (FRAQ) a été envoyée au MAPAQ dans laquelle on demandait, entre autres :
 1. Une bonification de l'aide octroyée pour les services-conseils en gestion en augmentant spécifiquement les frais prévus pour les conseils en gestion, les faisant passer de 2 500 \$ à 5 000 \$, ce qui aurait pour effet de faire passer la subvention maximale à un total de 12 500 \$.
 2. Une harmonisation des délais d'éligibilité aux différents programmes pour un éleveur ou une éleveuse de la relève en augmentant le délai de cinq à dix ans après avoir obtenu la subvention du Programme d'appui financier à la relève pour faire la demande de rabais pour la relève aux contributions à l'Assurance-récolte (ASREC) et à l'ASRA, ainsi qu'au volet 4 du PIC.





À la rencontre de nos membres

FORUM STRATÉGIQUE ET ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE

Les 10 et 11 juin 2022, les Éleveurs de porcs du Québec ont tenu leur Forum stratégique ainsi que leur Assemblée semi-annuelle sous le thème *Voir autrement, aller plus loin*. Comme pour l'AGA 2022, l'événement s'est tenu au Château Laurier de Québec en mode hybride.

La journée du forum offrait cinq conférences axées sur divers sujets pertinents. La première a permis de faire un tour d'horizon des perspectives du marché chinois pour la viande de porc. Quant à la deuxième conférence, Jasper Grashuis de l'Université du Missouri a présenté les coopératives de nouvelle génération. L'expertise de Jean Dumas (Marcon) a pu être présentée dans le cadre de sa présentation sur la commercialisation de la viande de porc du Québec. Mesdames Karina Patoine et Geneviève Berthiaume (Aleop) ont toutes deux présenté les indicateurs du coût de revient en temps réel en production porcine. La journée s'est conclue avec le motivateur Docteur Amir Georges Sabongui.

Quant à la journée de l'ASA, Martin Caron, président de l'UPA, est venu échanger avec les éleveuses et éleveurs présents sur place, de plus la ministre Marie-Claude Bibeau a préparé une vidéo destinée à l'audience.

5
CONFÉRENCES



■ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES

AGE du 24 octobre 2022

Une première Assemblée générale extraordinaire (AGE) des producteurs de porcs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec s'est tenue le 24 octobre 2022, où les délégués ont été appelés à se prononcer sur une modification au Règlement sur la production et la mise en marché des porcs. Les modifications visaient principalement l'ajout d'articles concernant des périodes temporaires de restriction de la mise en marché des porcs.

AGE du 27 mars 2023

Le 27 mars 2023, les Éleveurs de porcs du Québec ont convié tous les producteurs et productrices de porcs à une assemblée générale extraordinaire des producteurs visés par le Plan conjoint. Lors de cette assemblée qui se tenait par visioconférence, une présentation du mécanisme de retrait temporaire de la production et du mécanisme de vente de porcelets hors Québec a été faite et les délégués ont été appelés à voter une contribution et une autorisation à l'Office afin d'exercer ce pouvoir.

TOURNÉES RÉGIONALES

Deux fois par année, les Éleveurs partent à la rencontre des éleveurs et des éleveuses de porcs à travers le Québec.

Tournée printanière 2022

Au printemps 2022, les Éleveurs ont rencontré les huit syndicats affiliés en leur présentant :

Le projet de zone
sécurisée du
Bas-St-Laurent

La modification
des règlements
généraux des
Éleveurs

La négociation
de la
Convention

L'écoulement
des porcs

La réduction
des achats





Tournée automnale 2022

À l'automne 2022, les Éleveurs ont entrepris la même démarche pour présenter, cette fois-ci :

Modifications
au Règlement sur
la production et la
mise en marché
des porcs

Modifications
au Règlement sur
les contributions
des producteurs
de porcs

Le tableau
de bord
économique

La négociation
de la
Convention

La Solution
ALÉOP

Le Programme
de gestion des
animaux morts



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Les 9 et 10 juin 2022, les Éleveurs de porcs du Québec ont tenu leur Assemblée générale annuelle sous le thème *Forts, fiers et engagés*. L'événement s'est tenu au Château Laurier de Québec en mode hybride, c'est-à-dire en présentiel et en virtuel.

Lors de cette assemblée générale annuelle, on a présenté :

- Présentation du rapport des activités de la dernière année
- Adoption d'une contribution spéciale pour couvrir les frais de la grève d'Olymel à Vallée-Jonction
- Les allocutions des ministres de l'Agriculture (provincial et fédéral)
- Rétrospective des Éleveurs dans les médias
- Présentation des travaux du nouveau comité de travail sur la relève
- La stratégie marketing des Éleveurs
- La situation des marchés
- Les états financiers
- Une modification des règlements généraux

inalement, les Éleveurs ont adopté huit résolutions ayant trait, notamment, à la négociation de la Convention ainsi qu'aux programmes d'aide aux éleveurs.

Sous la thématique du voyage, les Éleveurs ont tenu un banquet avec leurs membres et partenaires.

RENCONTRES VIRTUELLES AVEC NOS MEMBRES

Nous avons organisé trois rencontres virtuelles avec nos membres pour les informer des dossiers et enjeux en cours. Ces réunions nous ont permis d'échanger directement avec nos membres, de recueillir leurs commentaires et suggestions, et de renforcer notre engagement envers la transparence et la participation de tous. Nous sommes reconnaissants envers nos membres pour leur participation active et leur soutien continu.

Rencontre du 21 septembre 2023

Les sujets abordés lors de
cette rencontre furent :

1

Outil réglementaire pour
gérer une baisse de la
production

2

Modification au Règlement
sur la production et la mise
en marché des porcs

3

Gestion équilibrée de la
production

Rencontre du 2 février 2023

Les sujets abordés lors de
cette rencontre furent :

1

La négociation de la
Convention

2

La situation économique de
la filière

3

La réduction temporaire du
prix

4

Le règlement sur les périodes
de restriction

Rencontre du 3 mars 2023

Les sujets abordés lors de
cette rencontre furent :

1

La négociation de la
Convention

2

La situation économique de
la filière

3

La réduction temporaire du
prix

4

L'ASRA

5

Le programme de retrait
temporaire de la production

Kiosque des Éleveurs



Le tout nouveau kiosque des Éleveurs a pour mission de faire rayonner la profession d'éleveurs et d'éleveuses de porcs, d'informer la population sur la cohabitation et la filière porcine québécoise ainsi que de répondre aux diverses questions des visiteurs lors de chaque événement.

Nouvelle vidéo 360 degrés!



Parallèlement au processus de création du kiosque, une vidéo virtuelle 360 degrés a également été filmée. Grâce à nos nouvelles lunettes virtuelles, un grand nombre de personnes ont pu visiter les dessous d'une ferme porcine. Une expérience unique qui attire les foules à tout coup!

ASSISES 2022 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Les 12 et 13 mai 2022, les Éleveurs sont allés à la rencontre des acteurs du secteur municipal dans le cadre des Assises 2022 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

**FAVORISER
UNE COHABITATION
HARMONIEUSE AVEC
LES MUNICIPALITÉS
ET LES MRC**

Les Éleveurs de porcs du Québec travaillent en collaboration avec de nombreuses municipalités dans le développement de projets porcins dans l'optique de favoriser une cohabitation harmonieuse avec les municipalités et les Municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que de contribuer à l'acceptation du projet par son milieu d'accueil.

SALON DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Les Éleveurs ont déployé leur kiosque dans le cadre du salon de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), les 22 et 23 septembre 2022. Chaque année, ce salon est organisé par la FQM dans le but de permettre aux élus et aux employés municipaux de s'informer adéquatement sur les biens et services destinés à favoriser le développement de leur municipalité. Le public cible du salon de la FQM diffère de celui de l'UMQ, auquel les Éleveurs ont pris part en mai 2022. En effet, le salon de l'UMQ s'adresse davantage aux acteurs municipaux en général, tandis que celui de la FQM est plutôt adressé spécifiquement aux employés municipaux des régions, soit les mairesses et maires, les conseillères et conseillers municipaux ainsi que les directrices et directeurs.



PORC SHOW 2022

Les Éleveurs ont déployé leur kiosque dans le cadre du Porc Show 2022. Des livres de recettes « *C'est qui le chef?* » étaient également vendus sur place et du popcorn au caramel et au bacon était servi.

Le ministre André Lamontagne a d'ailleurs grandement apprécié sa visite virtuelle d'une ferme porcine. Il a souligné l'effort des Éleveurs dans la création de cette vidéo des plus originales!

SALON DE LA SEMAINE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA CONSOMMATION (SAAC)

Du 13 au 14 janvier 2023, les Éleveurs de porcs du Québec, accompagnés des Éleveurs des Deux Rives étaient présents lors du salon de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation. Cet événement rassembleur, organisé par les étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) de l'Université Laval, fut un franc succès. De nombreux visiteurs ont pu poser des questions sur l'élevage porcin et les lunettes virtuelles ont encore une fois fait l'unanimité, particulièrement chez les jeunes.



Médias sociaux

À l'été 2022, les Éleveurs entament une réflexion par rapport au positionnement stratégique des Éleveurs de porcs sur Facebook. Plusieurs enjeux et lacunes sont alors relevés par rapport au groupe privé Éleveurs de porcs du Québec. Un travail de recensement des pratiques et des stratégies utilisées par les autres fédérations pour interagir avec leurs différents publics cibles sur Facebook est donc entamé suite à ces constats.

En octobre 2023, la nouvelle page Facebook des Éleveurs de porcs du Québec voit le jour. Depuis la création de cette nouvelle page, un travail constant est effectué dans le but d'amplifier cette communauté, notamment en y publiant du contenu plusieurs fois par semaine sur une panoplie de sujets. Nous y publions, entre autres, les bonnes nouvelles du secteur, des prises de décisions par les Éleveurs, des publications éducatives sur l'élevage porcin, etc.

Les principaux mandats de la nouvelle page Facebook des Éleveurs de porcs du Québec sont :

- Représenter et faire progresser les intérêts de nos 2 600 membres et leur offrir une voix forte en augmentant la visibilité de l'organisation auprès de la population
- Renforcer la participation de l'organisation au débat public et l'influence auprès des parties prenantes
- Informer, valoriser et déstigmatiser la profession d'éleveurs auprès de la population et des parties prenantes de l'écosystème des éleveurs
- Augmenter la consolidation du sentiment d'appartenance des éleveurs et éleveuses envers l'organisation

Magazine Porc Québec



En 2022-2023, c'est plus de 1 265 entreprises porcines et 400 partenaires qui ont reçu le magazine Porc Québec à leur porte, et ce quatre fois au courant de l'année (mars, septembre, novembre, juin). La revue est non seulement une façon de rejoindre les producteurs et productrices, mais également de faire rayonner le secteur porcin auprès de nos partenaires.

De ce fait, plusieurs articles ont notamment permis d'éduquer nos lecteurs quant aux dessous de la production porcine québécoise, et d'autres les ont tenus aux faits des réalités que vivent, chaque jour, les éleveurs et éleveuses sur le terrain. De plus, la revue assure une transmission directe d'informations aux producteurs et productrices, entre autres sur les nouvelles pratiques en matière de bien-être animal, les récentes percées scientifiques, les dernières études, etc.



En novembre dernier, certaines décisions ont été prises afin de moderniser et revigorer quelque peu la revue, notamment en y faisant davantage place aux femmes dans le milieu agricole, à la relève, au bien-être psychologique des éleveurs et éleveuses et à l'environnement. Ce travail d'actualisation des contenus permettra de démontrer que la production porcine est elle aussi à l'affût des enjeux d'actualité présents dans la société québécoise d'aujourd'hui.

1 265
éleveurs

400
partenaires

4 fois
par année

Relations médiatiques

Les Éleveurs de porcs du Québec ont fait preuve d'agilité et de proactivité dans la dernière année. Les actions entreprises par l'organisation en matière de communications et de relations publiques ont comme principaux objectifs

Principaux objectifs des actions entreprises par l'organisation en matière de communications et de relations publiques



Intensifier la présence médiatique des Éleveurs de porcs dans les régions.

Faire parler positivement de la production porcine dans l'espace public.

Positionner les Éleveurs de porcs du Québec comme une organisation faisant preuve de leadership et d'innovation auprès des publics visés.

Faits saillants de la couverture dans les médias

La dernière année a été extrêmement chargée, sur le plan médiatique, pour les Éleveurs de porcs du Québec, principalement en raison des difficultés financières d'Olymel ainsi que du processus de négociation de la Convention de mise en marché des porcs avec les Acheteurs. On dénote toutefois un intérêt encore bien présent des médias nationaux et régionaux à obtenir les réactions des Éleveurs de porcs au sujet des défis auxquels ils font face.

Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Les Éleveurs de porcs du Québec ont été mentionnés 344 mentions dans les médias traditionnels (130 fois dans les médias écrits et 214 fois dans les médias électroniques).

Relations gouvernementales

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2022

Fidèles à leur habitude, les Éleveurs ont fourni à chacun de leur syndicat affilié une trousse électorale. Cette trousse contenait, en plus de plusieurs outils, une fiche synthèse des demandes électorales pour le gouvernement.

Ces demandes étaient :



Aider les éleveurs à bonifier leurs pratiques en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique en prolongeant le Programme d'aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique et en bonifiant l'enveloppe budgétaire associée à ce programme.



Simplifier le recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (TET), en accélérant les processus administratifs pour les employeurs, en raccourcissant les délais avant l'arrivée des travailleurs, en augmentant le ratio de TET pouvant être à l'emploi d'une entreprise de transformation agroalimentaire, et en facilitant l'accès à la résidence permanente aux TET qui souhaitent s'établir ici.



Optimiser l'immigration agricole, en adoptant une politique québécoise d'immigration plus ambitieuse, tout en assurant une bonne gestion de la francisation et de la priorisation.



Améliorer la gestion des animaux morts à la ferme, en travaillant avec le MAPAQ à la mise en place d'un programme permanent qui s'inspirera du projet-pilote annoncé en juillet 2022, et qui prévoira l'instauration de mesures permanentes, d'un programme de subvention plus ambitieux et d'un traitement rapide des demandes de permis effectuées auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCCFP).



Assurer aux acheteurs de porcs québécois qui en ont besoin, une aide financière octroyée directement par l'État québécois, et non par l'entremise de programmes d'assurance destinés aux éleveurs, pour conserver leur niveau d'achats de porcs du Québec.

RENCONTRE AVEC LES GOUVERNEMENTS

Rencontre avec Christopher Skeete, ministre responsable de l'Économie du Québec



En marge des élections provinciales, les Éleveurs ont rencontré l'actuel ministre responsable de l'Économie et député de Sainte-Rose à l'Assemblée nationale, Christopher Skeete. Les Éleveurs ont pu présenter l'état de la filière porcine actuelle et les importantes retombées économiques qu'elle offre à la société québécoise. Le député de Sainte-Rose a fait preuve d'une grande compréhension de l'importance de la filière et d'une ouverture d'esprit face aux solutions et opportunités présentées par les Éleveurs.

Table ronde avec l'hon. Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

Le 22 février 2023, les Éleveurs ont tenu, à leurs bureaux, une rencontre avec la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, l'hon. Marie-Claude Bibeau.



Sujets abordés lors de la rencontre

Les Éleveurs ont fait une courte présentation à la ministre en commençant par énoncer quelques faits généraux sur la filière porcine. La majorité de la présentation portait sur les défis actuels de la filière : difficultés financières des Acheteurs et leurs conséquences en termes de diminution d'abattage, concessions des Éleveurs, négociations pour le renouvellement de la convention de mise en marché du porc, nécessité de l'ASRA, détournements de porcs. Puis, les Éleveurs ont abordé les besoins à long terme de la filière, notamment, le besoin de concurrence chez les Acheteurs, les besoins de main d'œuvre, un nouvel abattoir.

Mise en place un programme de retrait de la production, à l'image du Programme de transition pour les exploitations porcines (PTEP) de 2009-14.

De l'aide à l'acquisition de nouveaux abattoirs (Ontario, Québec, Maritimes) .

De l'aide dans la recherche de nouveaux Acheteurs

Facilitation de l'accès à la main d'œuvre de travailleurs étrangers temporaires.

Rendre permanent le 30 % de Travailleurs étrangers temporaires qui peuvent être employés dans une entreprise et inclure dans la « dispense à l'exigence de la limite des postes liés à l'agriculture primaire » les CNP (Classification nationale des professions) de manœuvres à la transformation alimentaire et les bouchers industriels.





Rencontre avec le premier ministre du Canada, le très hon. Justin Trudeau

En février 2023, le premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, était de passage à la Maison de l'UPA pour une rencontre de questions et réponses avec des agriculteurs. Notre président, M. David Duval a eu l'occasion de poser une question au nom des Éleveurs de porcs du Québec au premier ministre du Canada. La question portait sur la possibilité que le Canada considère l'agriculture comme partie intégrante de sa sécurité nationale afin de pouvoir protéger la chaîne d'approvisionnement. La réponse du premier ministre portait surtout sur les conséquences qu'une telle politique pourrait avoir sur nos relations diplomatiques et commerciales, particulièrement avec les É.U. Pour donner suite à cette rencontre, nous avons envoyé une lettre de remerciement et de suivi au bureau du premier ministre. Nous y avons reformulé notre question en la précisant et en nous éloignant du concept de sécurité nationale.

« Lorsque'une grève survient dans un port, un chemin de fer, un abattoir accrédité par l'ACIA ou toute autre infrastructure de juridiction fédérale qui impacte la chaîne d'approvisionnement, serait-il envisageable d'imposer des services minimaux garantis pour les cargaisons agricoles ? Ou encore, dédommager rapidement les entreprises agricoles qui doivent utiliser des moyens de transport alternatifs ? »

– David Duval, président des Éleveurs de porcs du Québec

En terminant, nous avons abordé la rencontre avec la ministre Bibeau en mentionnant les demandes que nous y avons faites.

Responsabilités sociales & environnementales et cohabitation

RESPONSABILITÉS SOCIALES & ENVIRONNEMENTALES

Dons aux Banques alimentaires du Québec

En décembre dernier, les Éleveurs de porcs ont annoncé le renouvellement de leurs dons récurrents aux Banques alimentaires du Québec, et ce pour les cinq prochaines années. Au total, un montant de 140 000 \$ sera remis aux familles québécoises dans le besoin afin de soulager la faim.

Les familles québécoises ont de plus en plus de difficultés à rejoindre les deux bouts en raison de la précarité économique dans laquelle nous vivons. Les Éleveurs sont fiers de venir en aide au réseau des Banques alimentaires du Québec, car l'important, c'est qu'on s'épaulé.

Plan d'agriculture durable

Les Éleveurs ont procédé au développement du projet « Réduire l'impact environnemental de la fertilisation par une saine gestion des lisiers de porc », déposé dans le cadre du Plan de mise en œuvre 2021-2025 du Plan d'agriculture durable (PAD). Ce projet avait comme objectif principal d'optimiser la gestion des effluents d'élevages porcins afin de réduire les pertes environnementales associées aux pratiques d'épandage.

Il inclut la réalisation de vidéos, d'une activité de formation et d'une conférence visant le transfert de connaissances ainsi que l'accompagnement. De plus, il mise sur la collaboration d'agronomes ayant une expertise reconnue en fertilisation et de producteurs appliquant des pratiques responsables en fertilisation.



Bilan gaz à effet de serre (GES)

Les Éleveurs ont été précurseurs en réalisant pour la première fois, il y a maintenant 10 ans, l'analyse complète du cycle de vie (ACV) de la production porcine québécoise. En 2020, l'organisation a complété la troisième mise à jour des bilans socioéconomiques, eau et des émissions GES. Sur le plan environnemental, bien que les résultats des bilans eau et de GES continuent à se comparer avantageusement par rapport aux principaux pays exportateurs de porcs, ils sont demeurés relativement stables au fil des années.

De ce fait, les Éleveurs travaillent actuellement à l'identification et à l'analyse, en collaboration avec les différents acteurs du secteur, des meilleures initiatives afin d'en déterminer le potentiel environnemental de même que les implications techniques, économiques et opérationnelles. Les initiatives les plus porteuses feront l'objet de stratégies concrètes et appliquées tenant compte des implications techniques, financières et réglementaires afin d'améliorer significativement le bilan environnemental de la production porcine.

Projet Agri-climat

Au courant de l'année 2022, les Éleveurs ont participé à la mise en place d'un projet pilote, en collaboration avec Agri-Climat. Dans le cadre de ce projet, ce sont trois fermes porcines qui ont été accompagnées pour faire le bilan des GES/séquestration du carbone et du volet au niveau de l'adaptation à l'échelle de la ferme. Il s'agit donc d'une expérience de terrain, où les producteurs sont en mesure de comprendre la provenance des chiffres.

Ces fermes auront ensuite le mandat de partager leurs apprentissages et les leçons tirées de cette expérience afin d'en faire bénéficier l'ensemble des éleveurs et éleveuses du Québec incluant, entre autres, les points sensibles au niveau de l'adaptation, les GES générés, et plus.



COHABITATION

Il y a maintenant plus de 15 ans que les élevages porcins sont soumis à une procédure obligatoire de consultations publiques préalable à l'obtention de leur permis de construction. Les Éleveurs ont donc mené une étude visant à établir un diagnostic des Assemblées publiques à partir d'un sondage aux éleveurs et éleveuses, de groupes de discussion et d'une revue de presse, et ainsi suggérer des pistes d'intervention. Les résultats de l'étude permettent non seulement de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les éleveurs et les citoyens, mais également d'aider les Éleveurs à définir une position quant à l'avenir du mécanisme de consultations publiques obligatoire, puisque ce sont les producteurs et productrices qui en sont les premiers impactés.

ADMINISTRATION

Gouvernance

Le dernier plan stratégique portait sur les années 2014 à 2019, celui-ci a été reconduit pour deux années supplémentaires. C'est ainsi qu'en 2022, un processus de sélection a été fait afin d'obtenir une firme externe pour nous accompagner dans la démarche. C'est donc en décembre que le processus a été lancé. En raison des dossiers en cours, notamment le processus de conciliation de la Convention de Mise en Marché, le calendrier a été reporté. À partir de mai 2023, le processus de consultation a été lancé ainsi qu'un calendrier de rencontre avec les principaux intervenants et le tout s'échelonnera jusqu'à l'Assemblée semi-annuelle 2023.

Mise en place d'un comité de travail sur la gouvernance

En juin 2022, les Éleveurs ont lancé les rencontres du comité de travail sur la gouvernance afin d'améliorer cette dernière. Un mandat a été octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin d'émettre des constats et des recommandations sur les pratiques de gouvernance. Autant les administrateurs que la permanence ont été questionnés et interviewés par la firme. Plusieurs constats ont été soumis au conseil d'administration pour discussion et validation. Par la suite, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations du rapport et du comité de travail. Les recommandations seront mises en place au courant des prochaines années sous la supervision du comité Gouvernance, lequel deviendra un comité permanent et réglementaire des Éleveurs.



Plan de financement

À la suite de la décision des délégués, en 2019, de poursuivre le plan de financement 2015-2020 jusqu'en 2022, les Éleveurs ont poursuivi la gestion des activités de l'organisation dans le respect des orientations. Une démarche de révision du plan sera entamée au cours de l'année 2023 par le conseil d'administration.

L'année 2022 est marquée par la mise en place d'une contribution spéciale dédiée au paiement des coûts relatifs à la grève qui a eu lieu en 2021 chez Olymel. En conséquence, un rééquilibrage des surplus vers la cible fixée à 9,5 millions \$ se matérialisera en 2023.

PROCESSUS DE RÉVISION BUDGÉTAIRE

Dans une volonté d'améliorer ses processus et d'effectuer un suivi optimal des budgets, les Éleveurs ont établi un échéancier ambitieux et plus rigoureux, qui a été respecté par toutes les parties prenantes au cours de l'automne 2022, en vue de l'établissement des budgets 2023.

De plus, dans ce même objectif d'améliorer les processus internes, plusieurs éléments ont été retravaillés pour optimiser les méthodes de travail, notamment, la feuille de route du PPA, la révision du tableau de bord du SGRM, pour ne nommer que ceux-ci.

Pour la première fois, le 2 décembre 2022, les gestionnaires ont présenté le budget de leurs secteurs respectifs aux membres du comité de vérification interne et finances.

CONTRIBUTIONS

Contributions au 31 décembre 2022

	Porcs de moins de 65 kg	Porcs de plus de 65 kg & Verrats de moins de 140 kg	Truies et verrats de plus de 140 kg
Mise en marché	0,472 \$ / 100 kg ¹	0,472 \$ / 100 kg ¹	
Plan conjoint		3,776 \$ / 100 kg ²	22,8649 \$ / tête ³

1. Incluant 0,172\$ / 100 kg pour le projet de modernisation du langage informatique
2. Incluant contribution spéciale de 2,65 \$ / 100 kg pour les coûts découlant de la grève chez Olymel
Administration et programme : 0,8667 \$/tête de 100 kg, incluant 0,0379 \$/tête de 100 kg pour le projet de modernisation du langage informatique
UPA : 0,13139 \$ / tête
UPA valorisation : 0,005 \$ / tête
CCP : 0,145 \$ / tête
CDPQ : 0,10 \$ / tête (Maximum de 600 000 \$)
SIP : 0,025 \$ / tête
3. Incluant 0,6438\$ / tête pour le projet de modernisation du langage informatique
UPA : 0,13139 \$ / tête
CDPQ : 0,10 \$ / tête (Maximum de 600 000 \$)

Retrait de la contribution TI

Au fil des années et en lien avec les règles de mise en marché des porcs, les Éleveurs ont développé différentes applications informatiques. Cependant, il devenait impératif de procéder à la modernisation du langage de programmation utilisé, qui devenait désuet.

Par ses décisions 11752 et 17753, la Régie a autorisé les modifications réglementaires requises à l'application de cette proposition. La contribution fut appliquée par les Éleveurs du 18 mars 2020 au 18 mars 2023.

Dans cette optique, lors de l'ASA tenue en novembre 2019, les délégués ont convenu d'adopter une proposition visant à hausser, pour une durée de trois ans, les contributions perçues sur les porcs d'abattage, les truies et les verrats pour assurer le financement des coûts liés à ce projet.



Contribution spéciale – Coût de la grève d'Olymel Vallée-Jonction

En 2021, l'usine d'Olymel Vallée-Jonction fut paralysée par une grève. Il s'en est suivi une augmentation du nombre de porcs en attente. Comme le prévoit la Convention, Olymel a réclamé aux Éleveurs le partage à parts égales de la baisse de prix obtenu à la suite du détournement de porcs, de même que les frais de transport supplémentaires des porcs auprès d'autres abattoirs. Les Éleveurs se sont adressés à la Régie pour déterminer la méthode de financement de ces dépenses qui s'élèvent à environ 20 M\$.

Le 4 avril 2022, la Régie a émis l'ordonnance 12166 voulant que les Éleveurs remboursent les sommes payables à Olymel par l'entremise d'une contribution spéciale de 0.026500 \$ / kg pour les porcs de plus de 65 kg.

Le 8 août 2022, la Régie a aussi rendu la décision 12237 stipulant que tout producteur doit payer aux Éleveurs, par porc mis en marché, une contribution spéciale de 0,0265 \$ / kg de poids net de la carcasse chaude, sauf pour les porcs dont le poids net est inférieur à 65 kg, pour les verrats de plus de 140 kg et pour les truies.

Ladite contribution spéciale est en vigueur depuis la publication dans la Gazette officielle du Québec, le 24 août 2022.

Verrats de 140 kg

Réunis en AGA le 3 juin 2021, les délégués au Plan conjoint ont voté de mandater les Éleveurs de faire les démarches pour modifier Règlement sur la production et la mise en marché des porcs afin qu'un porc « verroat léger », livré d'un bâtiment assigné à un abattoir autorisé, pour que seulement la cotisation pour un porc d'abattage soit payable, et ce jusqu'à un poids carcasse de 140 kg.

Par sa décision 12237 rendue le 8 août 2022, la Régie a jugé qu'il était opportun d'accéder à cette demande avec modifications réglementaires afin d'en clarifier le texte.

Ainsi, depuis sa publication dans la Gazette officielle du Québec le 24 août 2022, les verrats de plus de 140 kg et les truies sont assujettis à une contribution de 22.864800 \$ / tête. Toutefois, les verrats se situant entre 65 et 140 kg font l'objet d'une contribution de 0.015981 \$ / kg.

La modification réglementaire est en vigueur depuis sa publication dans la Gazette officielle du Québec, soit le 24 août 2022.

Programme de paiements anticipés (PPA)

Augmentation du seuil au niveau du PPA
Depuis le 20 juin 2022, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a augmenté la limite du PPA pour la portion sans intérêt des avances. Jusqu'à ce jour, celle-ci était fixée à 100 000 \$.

Ainsi, pour l'année de programme 2022, AAC s'est engagé à payer pour chaque producteur, les intérêts sur les avances jusqu'à 250 000 \$ émis sur tous les produits agricoles admissibles.

En 2022, un éleveur pouvait recevoir jusqu'à un maximum de 1 000 000 \$ par campagne incluant les montants reçus dans d'autres productions et les montants non remboursés de campagnes agricoles précédentes. La première tranche de 250 000 \$ était avancée sans intérêt. La deuxième tranche jusqu'à 750 000 \$ était avancée au taux préférentiel moins $\frac{1}{4}$ de 1 %.

La campagne agricole 2022-2023 prendra fin le 30 septembre 2023. Cependant, les avances admissibles ont dû être déboursées aux éleveurs au plus tard le 31 mars 2023.





RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celles portant sur l'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôles internes, comprenant des politiques et procédures ainsi que la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance que l'actif de l'Organisme est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées, et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent des mesures d'audits internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction et les comités consultatifs et décisionnels concernés.

Les auditeurs indépendants Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommés par l'assemblée générale, ont audité les états financiers de l'Organisme conformément aux normes d'audits généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport avec réserve qui suit.

Président du conseil
administratif des
Éleveurs
David Duval

Président du comité
vérification interne et
finances,
François Nadeau

Rapport financier

La responsabilité des états financiers consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction des Éleveurs de porcs du Québec.

TÉLÉCHARGER LE RAPPORT

Technologie de l'information

PROJET MODERNISATION

Initialement l'organisation avait pour but de moderniser uniquement ses applications AS400 vers un langage Web tout en conservant ses données sur AS400. Ce chantier a été mis à l'arrêt en avril 2022 au terme de 2 années d'efforts, en raison de la non-capacité du fournisseur mandaté, à réaliser le projet.

PROGRAMME CONSOLIDATION

En remplacement du projet Modernisation, l'organisation s'est maintenant donnée comme objectif de consolider et convertir toutes ses solutions (applications et rapports) résidants sur AS400 et sur AccèsPorc vers une nouvelle plateforme Web et une base de données moderne, le tout dorénavant hébergé sur le «cloud».

Depuis mai 2022, le service des TI développe son nouveau portail Web ainsi que des modules réutilisables pour faciliter la refonte de ses solutions existantes. Le service TI prévoit débiter la refonte de ses solutions dès janvier 2023. À terme, les serveurs AS400 et AccèsPorc, hébergés à la maison de l'UPA, seront mis hors service.

Les principales motivations de ce programme sont ; l'enjeu de maintenir les systèmes AS400 en raison de développeurs AS400 rares et vieillissants, est d'assurer une continuité des affaires plus fiable pour l'organisation en migrant les nouvelles solutions vers le «cloud» et, au final, est de consolider et homogénéiser les solutions existantes selon les processus actuels de l'organisation, apportant ainsi une valeur ajoutée sur la performance et l'expérience utilisateur tant pour le personnel à l'interne que pour les utilisateurs externes (producteurs, abattoir et transporteurs).